Janvier - Février - Mars

Empreintes

www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne N° 12



Dossier :
Le Budget 2011

Pêle-mêle























Éditorial



Trois années où nous avons travaillé sans relâche...

Cela fait déjà 3 ans que j'ai le plaisir de m'adresser à vous dans l'édito de notre journal municipal, outil indispensable que nous mettons à votre disposition pour vous informer sur la vie de la commune, ses réalisations, ses projets, ses activités.

Trois années où nous avons travaillé sans relâche, vous l'avez constaté sur le terrain et dans les pages de ce journal. La réalisation des divers projets est réalité ou en cours au travers d'actions concrètes de proximité et de projets plus structurants qui préparent l'Avenir, celui de nos enfants, de leurs familles et de nos aînés.

En 2009, la commune a surtout travaillé à préparer les futurs projets, leur programme, leur planification budgétaire, à la recherche de subventions, à la mise en place de nouveaux outils de communication et d'instances de concertation, à la réfection de voiries, à l'aménagement routier et paysager de la RD5, au démarrage d'un entretien régulier des bâtiments communaux (écoles, terrains de tennis, église...).

L'année 2010 a vécu la mise en service de la nouvelle station d'épuration, la réalisation d'un espace jeux à Chantegrive, la mise en place d'une réelle politique de réserves foncières, l'agrandissement de la cantine de l'école dotée d'une toiture photovoltaïque, la modernisation de l'éclairage public, la création d'un jardin et d'un chauffe eau solaire à la crèche,…

Cette année 2011 va permettre la création d'une salle de gym agrès, de la salle des festivités et de la culture, l'agrandissement du cimetière communautaire, la préparation de la rénovation de l'entrée de ville (création d'un rond point, déménagement de l'antenne communautaire, rénovation du boulodrome, nouveau centre de secours, préparation d'un programme de logements) l'aménagement de l'entrée et de l'accueil de l'hôtel de ville…

Vous en conviendrez, la réalisation de ces équipements qui faisaient cruellement défaut à notre commune va permettre de développer et améliorer la vie de toutes les générations.

Bien entendu au-delà de l'entretien et de la création d'équipements, nous développons et mettons en qualité les services à la population, dans tous les domaines, culture, éducation, environnement, festivités, enfance, jeunesse, sécurité, social, transports…

Vous l'avez compris, notre équipe réalise tout simplement la globalité du programme sur lequel elle s'est engagée en 2008, tout en maitrisant les finances, sans évolution des taxes fiscales locales et par un recours raisonnable à l'Emprunt, le contenu du dossier de cette édition vous permettra de le vérifier.

Enfin, après trois ans de parution de notre journal, à l'écoute de vos remarques, nous avons décidé d'augmenter la pagination afin de traiter de façon plus complète les sujets qui vous intéressent et de créer quelques rubriques supplémentaires.

Michel Illac
Maire d'Ensues la Redonne
Vice Président de la Communauté
Urbaine Marseille Provence Métropole

Sommaire

Compte rendu du Conseil Municipal 2

Souvenons nous… 5

Social - Éducation - Emploi 6
Plusieurs défibrilateurs... - Les seniors fêtent la chandeleur - Les Tamalous en voyage à la Farlède - Le Conseil des parents à la crèche - Battle Hip Hop - La visite de la caserne des Pompiers...

Travaux - Urbanisme - Sécurité 8
Démarrage des travaux au gymnase - Réfection de revêtement - La montée du Tennis - L'aménagement de la Place des Aires - Nouveaux feux tricolores.

Au quotidien… 10
L'installation de détecteurs de fumée La télévision tout numérique - Le marché L'organisation de l'accès aux Calanques.

DOSSIER : Le Budget 2011 11

Vie Associative
Don d'organes - À la découverte du Sanda Chloé, la peinture à la porté de tous.

La Communauté Urbaine de Marseille 15
La gestion de l'eau - Réouverture de la ligne 12 - Renforcement de la digue de Figuières.

Zoom sur… 16
La Police Municipale.

Environnement 17
Passez à l'écocompostage - l'écotextile sur notre commune.

Retour sur la cérémonie des voeux 18

Culture - Festivités 19
Les fêtes de la St Maur - Débat sur la condition féminine - Le printemps des poêtes - Concertation autour de la Salle de la Culture et des Festivités.

À noter 20

Agenda 22

État Civil - Nouveaux Commerces 23

Libre expression Municipale 24

En UNE : Esquisse de la salle des festivités et de la culture



Empreintes - N°12
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G.Monsabert - 13280 Ensuès la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION : Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDIANAIRE du 6 janvier 2011

Secrétaire de séance : Sabrina BENKENOUCHE

Élection des membres du Conseil municipal au jury du concours de maitrise d'œuvre de la salle des Festivités et de la Culture

(Rapport Michel Illac)

Les travaux de construction de la salle des Festivités et de la Culture obligent à recourir à un concours de maîtrise d'œuvre et donc à constituer un jury. Sous la présidence de M. le Maire, ce jury est composé de 2 élus de la majorité (Marianne Delaforest et Bernard Pichard), de 2 élus des différentes minorités (Jean Michel Olive et Pierre Tete), de 3 représentants de la maîtrise d'œuvre (proposés par l'Ordre des architectes) ainsi que 2 personnalités qualifiées nommées par M. le Maire. Par cette décision, le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres de ce jury.

Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 février 2011

Secrétaire de séance : Sabrina BENKENOUCHE

Acompte Subvention OCCE

(Rapport Mohamed Béhairi)

Afin de permettre à l'OCCE des 2 écoles de financer leurs différents projets, il est décidé de leur verser un acompte à titre exceptionnel : 6500 € pour l'école élémentaire et 1500 € pour l'école maternelle.

Adopté à l'unanimité

Tarifs Publics pour le festival Ensues'tival 2011

(Rapport Sabine Coirre)

Le festival d'été d'Ensuès la Redonne : Ensues'tival aura lieu les Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 Juillet 2011. Cette décision fixe les tarifs d'entrée. Le tarif unique est fixé à 17 €. L'entrée sera gratuite pour les enfants de - de 12 ans. Des Tarifs réduits seront proposés aux enfants de plus de 12 ans, aux étudiants, aux chômeurs, aux séniors de plus de 65 ans et aux personnes handicapées.

Pour 22, Contre 5, Abstention 0



Conduite d'opération pour la salle des festivités et de la culture

(Rapport Hubert Macone)

La conduite d'opération pour la réalisation d'une salle des festivités et de la culture a été confiée à la société Iosis Conseil pour un montant de 62 192 € TTC. Il convient d'y ajouter la somme de 11 731,30 € TTC lié à la partie programme, cette dépense prévue au budget communal.

Pour 20, Contre 7, Abstention 0

Publication de la liste des marchés publics conclus en 2010

(Rapport Hubert Macone)

Cette décision, non soumise au vote du Conseil Municipal, répond à une obligation des collectivités de publier la liste des marchés de travaux, de fournitures et de services conclus dans l'année précédente pour un montant supérieur à 20 000 € HT. Cette liste est accessible sur le site Internet de la ville.

Débat d'Orientation Budgétaire

(Rapport Hubert Macone)

voir dossier en pages centrales

Demande de subvention à l'Etat pour la Salle de la Culture et des Festivités

(Rapport Hubert Macone)

Afin de compléter le financement du projet, il s'agit de demander une subvention à l'État au titre de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) pour un montant de 53 930 €.

Pour 20, Contre 7, Abstention 0

Schéma départemental d'Accueil des Gens du Voyage

(Rapport Michel Illac)

Suite à un accord entre la Sous Préfecture d'Istres et les communes d'Ensuès la Redonne, Carry le Rouet, Sausset les Pins, Châteauneuf la Mède et Gignac la Nerthe., il est préconisé la création d'une aire d'accueil des gens du voyage conjointe aux 5 communes, sur la base de 45 places. Chaque commune participera au financement de la construction de cet emplacement et par la suite au fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention à la Région pour la Salle de la Culture et des Festivités

(Rapport Hubert Macone)

Cette subvention permet de bénéficier d'une aide financière à un taux de 30 % au financement de l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de ce projet.

Pour 20, Contre 7, Abstention 0

Avis sur l'approbation de la 1ère modification du PLU

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, a été approuvé par décision communautaire en date du 10 décembre 2010. Les résultats de l'enquête publique de la Communauté Urbaine MPM, et la prise en compte des observations remises au commissaire-enquêteur, ont abouti à un avis favorable au projet.

Adopté à l'unanimité

Approbation de la 1ère révision simplifiée du PLU

(Rapport Frédéric Ounanian)

Par cette décision, Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la première révision simplifiée du PLU.

Adopté à l'unanimité

Bilan triennal du PLU

(Rapport Frédéric Ounanian)

Ce bilan permet à la commune d'évaluer les mesures propres à favoriser l'atteinte des objectifs de son PLU adopté en 2007, notamment sa capacité à assurer sa croissance et à répondre dans le même temps aux besoins de diversification du logement imposés par la loi SRU. Les constructions de particuliers, les projets de logements de la commune (quartier des Coulins et terrain de l'ancienne caserne) lui permettant de réaliser environ 293 logements d'ici 2017, soit une croissance sensiblement égale à celle prévue, (300 logements) il n'apparaît pas nécessaire d'engager une mise en révision du PLU.

Pour 20, Contre 7, Abstention 0

Création d'une servitude pluvial : ASL les Oliviers

(Rapport Frédéric Ounanian)

Afin de maintenir un ouvrage de diamètre suffisant sur l'intégralité de l'allée des Roseaux et d'assurer l'évacuation optimum vers un exutoire situé au bout du boulevard des Oliviers, il a été nécessaire d'obtenir une servitude de tréfonds et de passage. Cette décision vise à régulariser cette servitude avec l'ASL les Oliviers afin de garantir sa pérennité et son entretien.

Adopté à l'unanimité

Remise des pénalités de Taxe Locale Équipement au profit de la SCI FLORE

(Rapport Frédéric Ounanian)

La délivrance de permis de construire peut générer l'exigibilité de taxes établies sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement de bâtiments de toute nature. Cette taxe est la taxe locale d'équipement. Dans ce cadre, la société SCI Flore ayant dépassé le délai de paiement

de cette taxe, des majorations et pénalités, dues au titre de la part communale, lui ont été réclamées. Or en date du 9 novembre 2010, le comptable du Trésor a émis un avis favorable sur une demande de remise gracieuse au bénéfice de la société. Cette décision approuve cette demande d'annulation.
Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2011

Secrétaire de séance : Cédric RAFFIER

Attribution de subventions aux associations - 1ère répartition

(Rapport Mohamed Béhairi)

Le Budget Primitif 2011 prévoit un montant de 84900 € destiné à subventionner les Associations, les projets scolaires et les organismes mutuels. Après un acompte de 7 500 € sur la subvention attribuée aux établissements scolaires versé à l'OCCE, cette répartition s'élève à 62 641 €. Il restera donc 22 259 € à répartir ultérieurement. Le détail est consultable en Mairie ou sur le site Internet de la ville.
Adopté à la majorité

Tarifs Publics 2011 : Goûter Conté et Atelier de Cuisine

(Rapport Sabine Coirre)

Cette décision fixe les tarifs pour le spectacle Goûter Conté proposé par la compagnie Délices de Scène (4€) ainsi que pour l'Atelier Cuisine (30€) du même jour, soit le Samedi 28 Mai.
Adopté à l'unanimité

Tarifs publics 2010 des séjours été du Centre de Loisirs enfants et adolescents

(Rapport Géraldine Cuda)

Séjour enfants pour les 6-11 ans (20 places), 8 jours à Die : 110 à 273 € (résidents) et 169 à 409,50 € (extérieurs). Séjour adolescents pour les 11-17 ans (30 places), 10 jours à Anglet 30 places): 211 à 390 € (résidents) et 316,50 € à 585 € (extérieurs). Coût moyen pour la Commune : 601,08 € par place (50 places)
Pour 21, Contre 5, Abstention 0

Approbation du compte de gestion 2010 dressé par le comptable public

(Rapport Hubert Macone)

Il s'agit d'approuver le compte de gestion du Receveur Municipal. (Voir dossier en pages centrales).
Pour 24, Contre 0, Abstention 2

Compte administratif 2010

(Rapport Hubert Macone)

Vous pouvez retrouver les éléments principaux du compte administratif dans le dossier en pages centrales.
Pour 18, Contre 2, Abstention 5

Affectations des résultats 2011

(Rapport Hubert Macone)

Voir dossier en pages centrales.
Pour 24, Contre 0, Abstention 2

Fixation des taux des trois taxes communales

(Rapport Hubert Macone)

Voir dossier en pages centrales.
Adopté à l'unanimité

Budget Primitif 2011

(Rapport Hubert Macone)

Voir dossier en pages centrales.
Le Budget Primitif 2011 étant voté ligne par ligne, nous vous invitons à consulter le détail des votes par affichage municipal à l'Hôtel de ville ou en téléchargent le compte rendu complet de ce conseil municipal sur le site Internet de la ville.

Attribution d'une subvention au C.C.A.S

(Rapport Hubert Macone)

Afin de rendre compte dans un souci de transparence de la valeur réelle de l'action sociale du CCAS en intégrant dans le budget l'ensemble des charges nécessaires à son bon fonctionnement (consommation d'énergie, téléphone, charges de personnel, aides sociales...), pour l'exercice 2011 une subvention d'un montant maximum de 114 855 € permettant au CCAS de supporter financièrement de manière autonome et sincère l'action sociale. Précisons que le montant de cette subvention est prévu au Budget Primitif 2011.
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil général pour l'aide aux travaux de proximité

(Rapport Hubert Macone)

Cette demande est formulée pour permettre le financement de la rénovation et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux, de la modernisation du mobilier urbain de communication, de la mise en œuvre des préconisations sur l'accessibilité des bâtiments communaux et de la réhabilitation du bâtiment et du parvis de La Poste. Ce financement pour 2011 sera de 80 % du HT du montant soit maximal de 90 000 TTC
Rénovation et amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux :
Adopté à l'unanimité
Modernisation du mobilier urbain de communication:
Adopté à l'unanimité
Mise en œuvre des préconisations sur l'accessibilité des bâtiments communaux :
Adopté à l'unanimité
Réhabilitation du bâtiment et du parvis de La Poste
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention pour la réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux

(Rapport Frédéric Ounanian)

La commune souhaite réaliser un diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux dans le cadre de sa politique de maîtrise de l'énergie. L'ADEME et le Conseil Régional PACA peuvent soutenir conjointement ce projet et apporter leur aide financière à hauteur de 70% du coût de l'étude (plafonné à 50 000 €).
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention à l'État au titre de la D.E.T.R.

(Rapport Hubert Macone)

La DGE (Dotation Globale d'Equipement) et la DDR 2ème part (Dotation de Développement Rural) sont regroupées en une seule dotation dénommée : D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Dans ce cadre, pour la création de la Salle de la culture et des festivités, cette décision permet d'effectuer une demande de subvention au taux maximum.
Pour 19, Contre 5, Abstention 2

Salle de la culture et des festivités : élection de l'équipe de maîtrise d'œuvre

(Rapport Sabine Coirre)

Dans le cadre du projet de réalisation d'une salle de la culture et des festivités, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé. (Voir article en page Culture/Festivités). Cette décision permet d'autoriser M. le Maire à attribuer ce marché.
Pour 19, Contre 0, Abstention 7

Demande de subventions pour la réalisation de travaux forestiers

(Rapport Frédéric Ounanian)

Afin d'améliorer la défense contre les incendies, la mise en sécurité et l'accès de certaines zones habitées (notamment le massif forestier de l'Escalayolle et le chemin de la Digue), cette décision permet de solliciter l'aide financière maximale du Conseil Général et du Conseil Régional PACA.
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention pour le renouvellement du parc informatique de la bibliothèque

(Rapport Sabine Coirre)

Cet équipement informatique obsolète ne permet plus de répondre aux besoins et objectifs de la bibliothèque. Le renouvellement complet de ce matériel s'impose. Par cette décision, la commune sollicite l'aide du Conseil Général et du Conseil Régional au titre des aides à l'aménagement des bibliothèques.
Adopté à l'unanimité

Actualisation du contrat affermage du marché forain

(Rapport Marianne Delaforest)

Après une année de fonctionnement du marché du samedi, et à l'issue de cette période de probation, il s'agit de préparer la rédaction d'un règlement du marché. Il est donc proposé au conseil de prendre acte du bilan d'activité du marché, de ses perspectives de développement, et de valider le renouvellement du contrat d'affermage.
Pour 19, Contre 0, Abstention 7

Modification du tableau des effectifs : créations de postes

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation et les besoins du service public, il s'agit d'actualiser le tableau des effectifs avec la création de 2 postes d'adjoints administratifs de 1ère classe à temps complet dans la filière administrative, d'un poste d'animateur principal à temps complet dans la filière animation, et de 2 postes d'agents territoriaux spécialisés de 2ème classe des écoles maternelles dans la filière sociale. Il convient de préciser que la dépense est prévue au budget communal chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Création d'emplois d'adjoints d'animation de 2ème classe saisonniers

(Rapport Michel Illac)

Cette décision permet de procéder en vue de la période estivale à la création de postes non titulaires à titre occasionnel pour répondre si nécessaire au surcroît de travail au sein du Centre de Loisirs pour la partie animation, et de la police municipale pour la surveillance de la voie publique.

Adopté à l'unanimité

Gratification des stagiaires

(Rapport Michel Illac)

La collectivité peut accueillir des stagiaires de l'enseignement supérieur dans le cadre d'un cursus pédagogique. Afin de récompenser le stagiaire en contrepartie de services effectivement rendus, il s'agit d'instituer une gratification en correspondance avec le Code du Travail.

Adopté à l'unanimité

Acquisition foncière : autorisation à négocier

(Rapport Frédéric Ounanian)

Dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'entrée de ville, il convient de donner l'autorisation au Maire de procéder à la négociation pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AC N° 34 appartenant à Monsieur Wanuffel pour permettre l'implantation de l'antenne CUMPM.

Adopté à l'unanimité

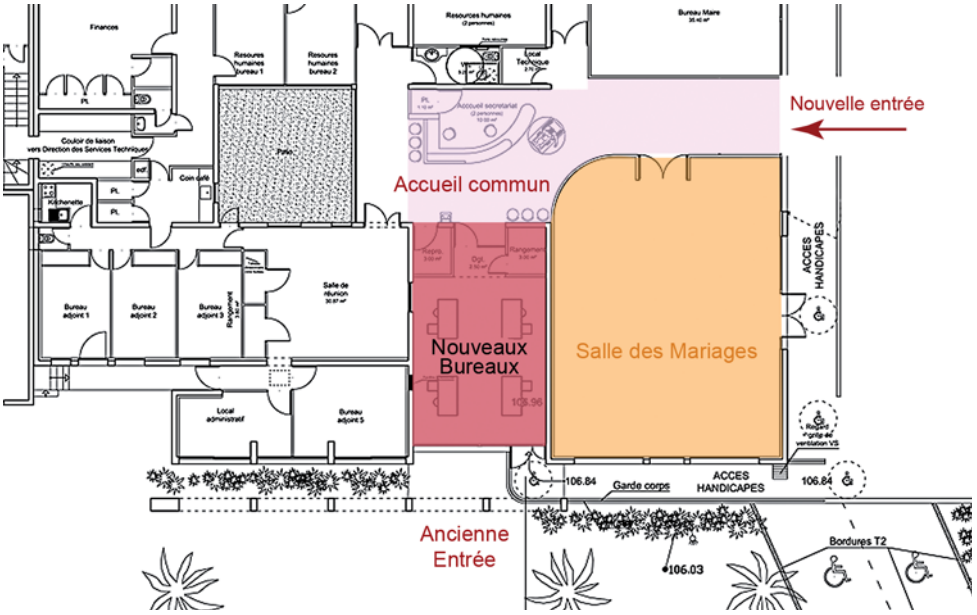
Fixation de la dénomination des voies communales

(Rapport Frédéric Ounanian)

La dénomination des voies communales publiques et privées relève de la compétence exclusive des communes. Aussi, afin de faciliter la bonne distribution des courriers, la bonne identification des rues, places et domiciles, il apparaît nécessaire d'officialiser les dénominations répertoriées.

Adopté à l'unanimité

>> La modernisation de l'hôtel de ville est en marche



Depuis le début de l'année, le chantier des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville bat son plein à partir du parvis. C'est avec l'objectif de rendre un meilleur service à la population que ce projet est réalisé.

Il prévoit un changement logique de l'entrée principale positionnée désormais du côté du grand parvis et à proximité du parking. Cette décision donne au bâtiment un caractère plus visible, plus accessible et une ouverture sur un espace plus dégagé et plus convivial.



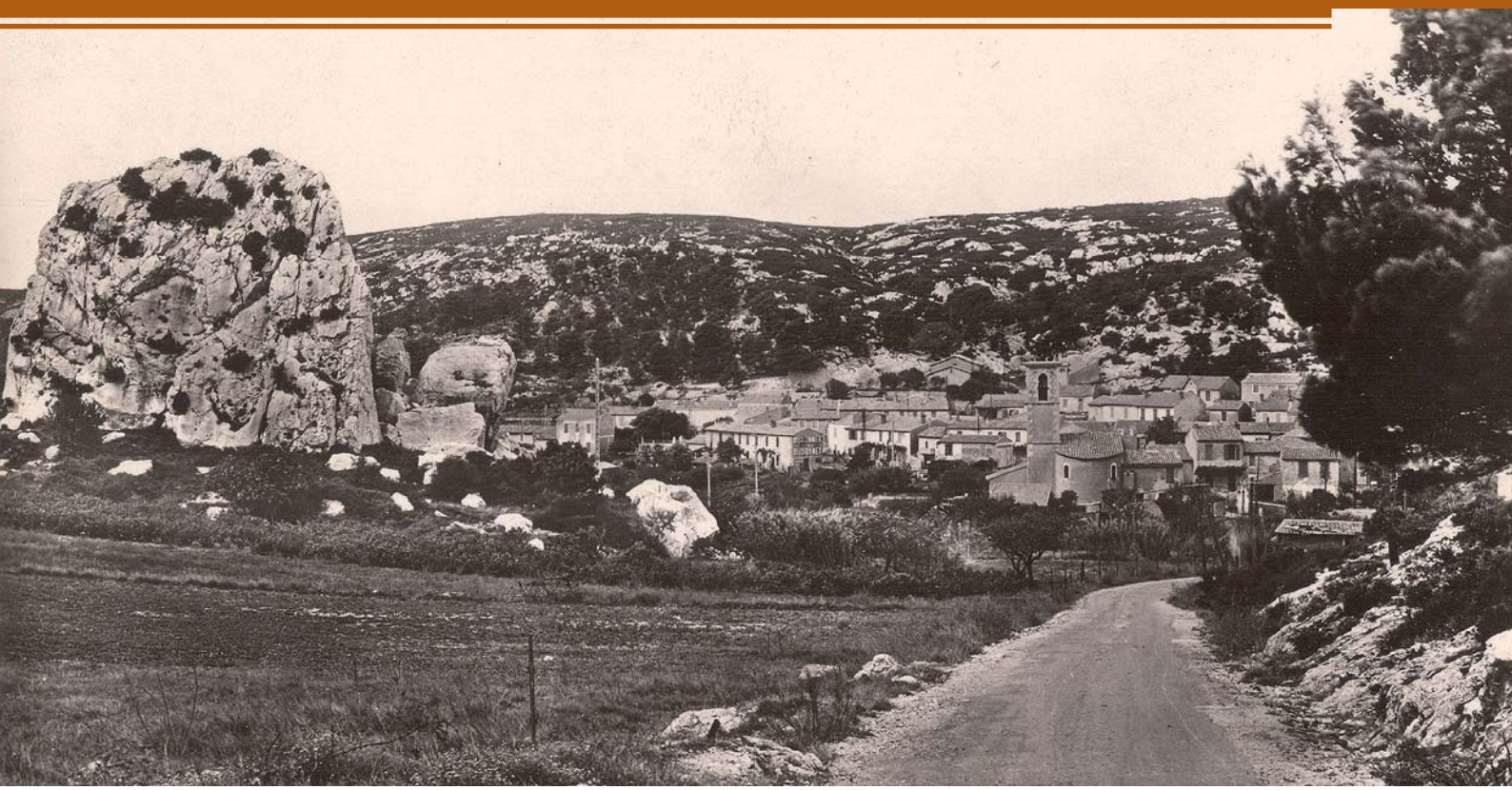


Pour cela, un aménagement de 4 bureaux sera créé en lieu et place des actuels escaliers et de l'entrée vitrée de l'actuel bâtiment.

Enfin, la salle du Conseil Municipal sera réaménagée avec un mobilier adéquat pour les cérémonies officielles et un équipement sonore et vidéo pour les réunions publiques. Tout cela s'inscrit dans la volonté municipale d'entretien du patrimoine communal mis en œuvre pour vous offrir des services de qualité, accessibles à tous.

L'extension du hall d'accueil permettra le regroupement de l'ensemble des services de la commune en accueillant en un même lieu les services de l'état civil, des transports, des festivités, des loisirs et de la Police Municipale. Ce principe d'accueil unique est une garantie d'un meilleur service public pour les administrés et l'environnement de travail a été repensé avec le personnel afin qu'il puisse travailler dans de meilleures conditions. Le parcours administratif des usagers s'en trouvera facilité, les services les plus fréquentés seront regroupés dans un même espace.





>> La "Roquo" la Roche :

"Énorme masse rocheuse d'environ 5 m de haut, avec une faille naturelle dans laquelle, suivant la légende, il était permis de franchir le pas, après avoir mis une pierre et même deux pour payer le droit d'entrée ou la faille se refermait sur les intrus..." écrit dans son livre Léonce Olive. Mais aussi elle était un lieu très fréquenté par les garçons qui devaient passer leur "examen", en fait il s'agissait de monter en haut de la roche ce qui obligeait par la suite d'en redescendre et ce n'était pas chose facile… c'est ainsi que l'on devenait un homme…. selon certains.



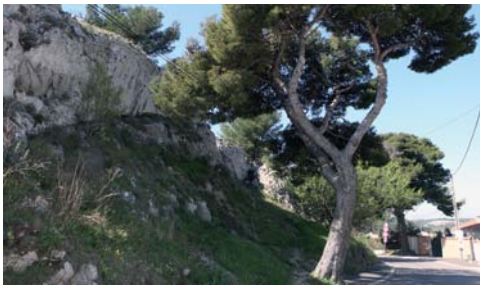
>> La Glissade des Rompides

La route des Rompides était alors en terre et peu utilisée, c'est ainsi que les enfants du village s'amusaient régulièrement à cet endroit, (juste avant le grand pin entre la traverse du colleton et l'école maternelle), la roche étant relativement plate, ils se hissaient au sommet et se laissaient glisser jusqu'en bas atterrissant sur la route alors peu passagère.
C'était un vrai espace jeu naturel, notre toboggan à nous, s'accordent à dire les quinquagénaires d'aujourd'hui". On y en a laissé des fonds de braille…" nous dit amusé Roger Sarde.



“ On y en a laissé des fonds de braille… ”

Bien plus tôt dans le siècle, l'arrière de la glissade était un endroit fort utilisée mais pas pour de bons moments de loisirs cette fois. En effet avant même que la première station d'épuration ne soit construite à l'entrée de la commune en 1966, cet endroit dissimulait une fosse à air libre qui recevait les tinettes du village… et oui, les familles n'avaient pas de WC, elles utilisaient les tinettes placées dans la chambre et au petit matin, les femmes avaient la corvée de vider le "Queli", (tinette en provençal), pratique archaïque et peu hygiénique qui ne disparaîtra qu'avec l'arrivée du tout à l'égout…
Cette roche et ce lieu sont aussi forts de souvenirs, ceux de la guerre où on raconte qu'un jeune soldat allemand, ne supportant pas les horreurs de la guerre, s'y est suicidé. mais aussi l'histoire du grand pin, majestueux, il est un des derniers dans ce coin qui a vu des constructions remplacer les champs, vignes et bosquets ces dernières décennies. Il a aussi résisté aux épisodes neigeux de Janvier 2009 et aux travaux de réfection de la voirie avec quelques interventions spectaculaires d'anciens de la commune.
Aujourd'hui ce lieu est devenu très fréquenté et le passage dangereux, pour les mamans qui rejoignent l'école maternelle ou la crèche, depuis le village ou la traverse du Colleton et un passage régulier de véhicules.



C'est pour cela que la municipalité a demandé à la CUM d'étudier la création d'un passage piéton sécurisé, le projet est en cours de définition et les architectes ont reçu mission pour essayer de sauver ce Pin… chose qui s'annonce difficile au vu des règles de voirie et d'accessibilité, très précises tout particulièrement en matière de déclivité et de largeur.



>> Plusieurs défibrillateurs dans les bâtiments communaux

En France, on recense environ 50 000 arrêts cardio-respiratoires chaque année. Grâce à l'implantation de défibrillateurs, 5 000 décès par an pourraient être évités. Afin de s'inscrire dans cette démarche de santé publique, la ville d'Ensuès la Redonne a choisi d'anticiper l'obligation faite aux collectivités de s'équiper de défibrillateurs en 2012. Les bâtiments communaux vont donc être équipés de défibrillateurs semi automatique (DSA). En cas d'accident cardiaque inopiné, cela permettra, sans attendre l'arrivée des secours, d'analyser le rythme du cœur d'une personne et de délivrer le plus rapidement possible, si besoin, un choc électrique externe à la victime d'une fibrillation ventriculaire. Les appareils sont installés au gymnase, à l'hôtel de ville, mais aussi dans le véhicule de la police municipale en attendant d'équiper aussi le foyer socio-culturel, le stade ou la future salle des festivités et de la culture. La facilité d'utilisation de ce type d'appareil est reconnue mais une formation a déjà été dispensée aux membres volontaires des associations, du personnel municipal et des élus. Il est important de savoir que l'utilisation de l'appareil ne doit pas retarder l'intervention des services de secours et que l'alerte immédiate et systématique du 112, 18 ou le 15 est donc toujours recommandée .Elle permet de déclencher simultanément l'intervention des autres intervenants (secouristes, pompiers, SMUR) et si nécessaire de guider par téléphone la réalisation de la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation du défibrillateur. Grâce à des gestes simples, chacun de nous peut sauver des vies...

>> Chez les séniors, on fête la Chandeleur en dansant

En ce Samedi 5 février 2011 le Foyer Socio Culturel accueillait 90 seniors afin de fêter délicieusement la chandeleur. Crêpes, cidre et musique étaient de la partie. Lors de cette après-midi récréative, l'adjointe au social et Vice-Présidente du CCAS, Martine Mattéi, a diffusé un diaporama des sorties et manifestations du club des Tamalous depuis 2008. Une attention qui a particulièrement touché nos aînés.



>> Disparition sur la commune : Plus de peur que de mal !

Coup de chapeau à l'importante mobilisation des gendarmes, militaires, sapeurs pompiers, police municipale et comité feux qui ont tout mis en œuvre y compris des recherches par hélicoptère, afin de retrouver et de porter secours à une personne dépendante de notre commune qui avait disparue depuis deux jours dans nos collines en janvier dernier et a été retrouvée à la calanque des eaux salées.

>> Les Tamalous en voyage à la Farlède et à la Fontaine de Vaucluse

Encore de bons moments de bonne humeur et de rires pendant cette belle journée à la Farlède où un ancien moulinage et des caves furent visités. Les dégustations d'huile d'olive, de miel et de vins on fait fureur.
La sortie suivante a emmené nos séniors à la fontaine du Vaucluse où ils ont profité d'un site naturel exceptionnel, au pied d'une falaise haute de 230 mètres, d'où coulent des eaux claires et abondantes surgit des profondeurs de la terre…



>> Le conseil des parents fait déjà ses preuves à la crèche

On vous l'avait annoncé fin 2010, la crèche s'est dotée d'un conseil des parents. Pour rappel, le but principal de ce conseil est une concertation entre parents, professionnels et élus pour favoriser le bien- être de l'enfant. C'est ainsi que le premier eut lieu le 15 décembre 2010, en présence de Catherine Arnaud, la directrice de la crèche, Karen Dossetto, conseillère Petite Enfance, une auxiliaire de puériculture, une animatrice, ainsi que des parents volontaires pour chacune des sections. Les discussions furent riches en échanges concernant les différents sujets mis à l'ordre du jour. Les thèmes allaient de la vie quotidienne au sein de la structure, aux projets et travaux d'équipements, en passant par l'équilibre alimentaire des repas.

Le second conseil du 8 Mars, en présence de Monsieur le Maire et de l'adjointe à l'éducation, Géraldine Cuda permit d'accueillir de nouveaux parents qui furent tous ravis d'apprendre que certains problèmes soulevés lors du 1er conseil ont été résolus, telle que la porte d'entrée en bois qui fermait mal ou encore les poignets des portes des sections qui devaient être changées.

Une série de nouveaux thèmes furent abordés, comme le choix du type de pelouse à mettre dans le jardin, ou l'organisation du carnaval de la crèche. Mais le thème principal de débat concerna l'inscription en maternelle des enfants nés en 2008… Et les parents soulagés d'entendre de la bouche de M. le Maire que tous les enfants nés avant le 31 décembre 2008 iront bien à l'école dès la prochaine rentrée. Voilà qui démontre l'utilité de ce type d'instance souhaité par la Municipalité, sous l'impulsion de Karen Dossetto. Un lieu d'échanges, d'expression et de réflexion ouvert à tous les parents concernés. Pour ceux qui sont intéressés, il est encore temps de vous manifester auprès le la directrice qui vous donne rendez-vous pour le prochain conseil au mois de juin.



>> Quand le hip-hop fait tourner les têtes !

Le foyer socio culturel a accueilli la seconde édition du Battle Hip Hop d'Ensues, pour le plus grand plaisir des jeunes ensuénens. Un battle, qui n'avait de bataille que le nom. C'est, en effet, dans le plus grand respect et fair play que 12 équipes venues d'Ensuès et d'ailleurs se sont retrouvées par amour de la musique et de la danse hip-hop. Pendant plus de quatre heures, les chorégraphies se sont enchaînées sur des musiques aussi variées que les Black Eyed Peas, Usher ou Kool and The Gang.

12 équipes mixtes, divisées en deux groupes (11-14 ans et + de 15 ans), se sont affrontées sur deux catégories toutes aussi techniques les unes que les autres : les chorés et les battle. Sous l'impulsion de DJ Bactou, une ambiance de fête et de convivialité, s'est emparée du public jusqu'à faire entrer dans la danse les nombreux parents présents. La qualité des prestations a même rendu le travail des deux jurés Naïm et Franky très difficile pour le choix des gagnants. Tous les talents ont finalement été récompensés avec une égalité entre Ensuès et Gardanne.

>> L'équipe du CCAS se renforce

Sophie Santa-Maria, placée sous la responsabilité de la directrice du CCAS de la commune, est votre nouvelle conseillère en économie sociale et familiale. Agée de 24 ans, elle est diplômée d'Etat en CESF et occupait auparavant le poste de responsable de secteur dans une association d'aide à domicile. Comme elle le déclare elle-même : *"Je suis là pour apporter mon soutien aux personnes qui sont confrontées à des problématiques du quotidien, que ce soit en matière de logement, d'insertion, d'emploi, de santé, d'handicap ou de dépendance. Je peux recevoir dans les locaux du CCAS ou par le biais de visites à domicile"*. Cette arrivée met plus que jamais la solidarité au cœur des missions du CCAS.





>> Plus tard, je serai pompier !

Accueillis chaleureusement par les pompiers volontaires, les enfants de la crèche ont pu visiter la caserne des pompiers d'Ensuès. Accompagnés par le personnel municipal de la crèche et quelques parents volontaires, une dizaine d'enfants ont découvert les équipements de protection et le matériel. Ils ont même pu monter dans le gros camion rouge, déclencher la sirène qui fait "pin-pon" et qui les fascine tant quand il le voit circuler sur la route. Honneur suprême, ils ont même pu porter le casque des pompiers. Le temps de la visite, la lance à eau entre les mains, filles et garçons s'y voyaient déjà. Chaque année, c'est avec beaucoup de patience et de simplicité que les pompiers reçoivent les professionnelles Petite enfance de la crèche et se mettent à la portée des enfants à la fois intrigués mais aussi ravis d'avoir pu rencontrer ces "supers pompiers" !



>> Démarrage des travaux d'extension du gymnase

Devenue nécessaire pour une pratique qualitative de la gym agrès et pour la libération du gymnase pour les autres activités sportives, la nouvelle salle de gym agrès est entrée dans sa phase de construction. Les premiers coups de pioche ont été donnés ces jours-ci. Ils vont s'étaler jusqu'en septembre afin de permettre la mise en service de ce nouvel équipement dans de bonnes conditions dès la rentrée de septembre 2011.

Pour rappel, cet équipement viendra compléter les actuelles installations sportives et permettra une meilleure utilisation du gymnase par les associations de la commune. Cette salle d'agrès aura une superficie de 200 m² utiles. Son implantation côté parking permet une bonne accessibilité par les futurs utilisateurs. En effet, il est prévu un passage du gymnase vers la salle d'agrès par un sas doublé d'une entrée de l'extérieur vers le sas. Des pare-soleils ont été intégrés au projet afin de limiter l'impact du rayonnement dans la salle.

Par ailleurs ses caractéristiques ont été pensées, notamment dans le cadre de la commission extra-municipale, pour garantir une faible consommation énergétique du bâtiment. Les études géotechniques ont confirmé la possibilité de mise en place d'un système de puits provençal. Ce système permettra d'alimenter le bâtiment en air en le faisant circuler auparavant dans un conduit enterré qui selon les conditions climatiques le refroidit ou le préchauffe en utilisant l'inertie thermique du sol. Ce système permettra de réaliser ainsi de notables économies d'énergie pour le chauffage et la climatisation, tout en limitant ses émissions de CO^2. Il s'agit d'une solution qui correspond parfaitement avec les logiques de Développement Durable souhaitées par la Municipalité.

Grâce à cet équipement, fini les partages d'espace à l'intérieur du gymnase entre les associations de gymnastique, de Hand-ball, de badminton et de volley, ce qui perturbait fortement l'ensemble de ces activités. Fini aussi les contraintes pour ces responsables associatifs obligés de limiter leur nombre d' adhérents aussi bien adultes qu'enfants, faute de créneaux. Vive le sport !

>> Nouvelle chaussée et mise en sécurité pour la montée du tennis

Le revêtement de la montée du tennis et du parking fortement dégradé par les intempéries de ces dernières années a été entièrement refait. À cette occasion, un trottoir a été créé pour la sécurité des piétons. Ces travaux situés sur le domaine communal ont été financés par la Municipalité et subventionnés à 50 % par la réserve parlementaire de M. Diard, député de la circonscription.



>> Bienvenue au nouveau Directeur des Services Techniques



Suite au départ de M. Gérard Raffaélli qui a fait valoir ses droits à la retraite, notre commune a recruté M. David Duval, comme nouveau Directeur des Services Techniques. Fort d'une expérience similaire dans une commune du département, M. Duval, âgé de 42 ans, complète depuis le 14 mars dernier l'équipe du personnel municipal. Il occupe aujourd'hui les fonctions de Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme.

" Passionné dès le plus jeune âge par le dessin technique et le BTP, j'ai commencé par un CAP pour finir mon cursus en Grande École. J'ai travaillé ensuite dans le secteur privé, y compris à l'étranger, puis 6 ans en tant que Directeur des Services Techniques. J'ai intégré ensuite une Communauté de Communes avant de revenir sur mon terrain de prédilection : la proximité. En effet, j'aime la diversité, la réactivité, travailler en équipe et avec mes équipes, suivre des études et des chantiers, et la Commune d'Ensuès n'en manque pas"!

>> Réfection de revêtement à la Madrague

Le revêtement de l'aire de retournement a été complètement recouvert en février par un tapis de bitume bi couche. Ce revêtement est provisoire en attendant un réaménagement complet de cette Aire de retournement à l'issue des travaux d'assainissement. Bien entendu, en préalable, une concertation avec les habitants concernés permettra de définir la nature des travaux. Nous vous tiendrons informés régulièrement des avancées de ce dossier dans les prochains numéros de votre magazine Empreintes.

>> Mise en service de nouveaux feux tricolores

Les feux du carrefour avenue de la Vierge / chemin des Pachons / rue Hélène Boucher sont en service depuis le 9 mars. Conformément à nos engagements pris lors des dernières réunions de concertation, cela modifie le plan de circulation et permet le rétablissement du sens de circulation sortant de la rue Hélène Boucher en toute sécurité.
Par ailleurs, après le temps de la réflexion et surtout des études menées par nos partenaires et pour la plupart financeurs, nous vous avions concerté l'an dernier dans le cadre d'une réunion publique sur la possibilité d'installer des feux tricolores au niveau de l'intersection Avenue de la Roche / Promenade de Chantegrive / Avenue du Vallon de Graffiane. L'objectif est de sécuriser ce secteur accidentogène notamment dans le sens de circulation des calanques vers le centre ville. Aujourd'hui, ce projet devient réalité et les travaux d'installation devraient démarrer d'ici la fin du mois d'avril.



>> Réfection de chaussée rue Jean Mermoz

Après la réfection des autres voies du secteur, c'est au tour de la rue Jean Mermoz de faire peau neuve, son revêtement a été entièrement refait dans le cadre du programme de travaux de voirie négocié avec la Communauté Urbaine.





>> L'aménagement de la Place des Aires se précise

Ce projet, on en parle depuis des décennies, sans en voir ni la couleur ni l'odeur… Dès début 2009, la nouvelle équipe a travaillé à ce projet qui a fait l'objet d'une enveloppe budgétaire allouée suite au plan quinquennal, décidé par le Conseil Général pour relancer l'économie face à la crise, avec l'octroi de 250 millions d'euros à la Communauté Urbaine. Les acquisitions foncières réalisées, ce sont les études d'architecte qui ont rapidement été menées pour aboutir à plusieurs propositions qui ont fait l'objet d'une présentation publique à la population le 30 mars 2010.
À l'écoute des administrés, qui n'ont pas été convaincu par la proposition d'aménagement d'un parking enterré et la présence d'un bâtiment public, la Municipalité a alors demandé que le projet soit retravaillé.
C'est chose faite, puisqu'un nouveau projet a fait l'unanimité des riverains lors de sa récente présentation, en novembre 2010. Dans ce nouveau projet, le paysager et les parkings feront bon ménage, les lignes électriques et téléphoniques ainsi que les conteneurs à ordures seront enterrés. Les rues qui convergent seront aussi réhabilitées pour rendre ce lieu de vie fort sympathique.
À ce jour, le programme est en cours d'écriture pour une validation des études en fin d'année. Ensuite, les marchés seront attribués pour un démarrage des travaux fin 2012 et une réception avant l'été 2013. Ces travaux seront organisés en plusieurs phases bien découpées afin de ne pas trop gêner le stationnement des riverains pendant cette période.
Nous précisons que le budget global de cet aménagement s'élève à 1,9 millions d'euros. L'intervention de la commune concerne la réalisation du pluvial, du paysager, de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, autant de domaines qui participent à l'amélioration du cadre de vie et du Développement Durable.

>> Travaux à venir sur l'avenue Frédéric Mistral

Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de l'avenue Frédéric Mistral sont programmés du 18 avril au 5 août. Actuellement, deux canalisations d'eau potable de diamètre 80 et 150 mm équipent ces voies. Ces canalisations sont vétustes, présentent des problèmes d'oxydation et de corrosion avec des risques de casse importants. De plus, les branchements particuliers des habitations nécessitent également d'être renouvelés, notamment les quelques branchements en plomb encore existants. Ces travaux, une fois réalisés, permettront d'assurer la qualité et la sécurité de la distribution d'eau potable dans ce secteur.
Cinq phases de travaux ont été identifiées correspondant à des déviations ou des restrictions de circulation différentes. Nous prions, les riverains et les commerçants de l'avenue F. Mistral, ainsi que les habitants du Chemin du Puits, de bien vouloir nous excuser par avance des désagréments temporaires occasionnés. Une information précise sur les problématiques de circulation sera donnée à tous sur le panneau lumineux et le site Internet de la ville www.mairie-ensues.fr.



>> Le marché du samedi passe en mode estival

Le marché forain qui se déroule tous les samedis matin de 9h à 13h sur le parvis de la Bibliothèque/Maison Pour Tous va prochainement fêter sa 1ère année d'existence. Aujourd'hui bien installé dans le paysage économique ensuénen, il verra son nombre d'exposants augmenter sensiblement, dans les prochaines semaines et avec l'arrivée des beaux jours, avec des catégories encore plus variées, alimentaire, vestimentaire, décoration, jardin, fleurs…Nous vous invitons à venir y flâner à la découverte des saveurs locales. Ce marché participe désormais à la volonté de redynamisation du centre du village souhaitée par la Municipalité. Il est devenu en quelques moi un nouveau lieu de rencontres et de convivialité pour tous. N'hésitez pas à en profiter…

>> Passage de la télévision au Tout Numérique : Ce qu'il faut savoir...

Le 5 juillet prochain, la télévision analogique cessera d'émettre et laissera la place au tout numérique (TNT). Afin pour certains d'entre vous d'éviter de se retrouver sans télé, voici quelques conseils.

Si votre téléviseur a été acheté après mars 2008, pas de souci, ce dernier étant équipé de la TNT. Pour les autres, l'achat d'un adaptateur TNT sera nécessaire. Il vous faudra acheter pour une dizaine d'euros un boitier adaptateur sur lequel vous brancherez votre fil d'antenne coaxial d'un côté et de l'autre côté la fiche péritel de votre téléviseur.

Concernant les antennes râteaux, seules celles qui ont entre 3 et 5 ans sont compatibles. Elle sera alors dans la plupart des cas suffisante si elle est de type large bande (canaux de 21 à 69) pour capter la TNT. Pour les autres, il faudra s'équiper d'une antenne en aluminium compatible TNT HD "réception très difficile" avec le câblage adéquat. De même, les paraboles analogiques devront faire place à des paraboles spéciales numériques.

Ces prescriptions ne concernant bien évidemment pas ceux qui bénéficient des bouquets TV par abonnement Internet.

Dernier conseil, pour éviter toute escroquerie, sachez qu'un représentant France Télé Numérique ne peut pas se présenter à domicile ni démarcher par téléphone. De plus, il existe pour garantir vos démarches un agrément "Tous au Numérique" que tout professionnel doit posséder. Pour compléter votre information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.tousaunumerique.fr. Ces quelques modifications anticipées vous permettront de ne pas vous retrouver le jour "J" devant un écran noir.



>> L'organisation de l'accès aux calanques renforcée pendant la saison estivale

Concernant l'organisation des barrages pour filtrer l'accès aux calanques, les bons résultats enregistrés l'an dernier nous ont conforté à maintenir le dispositif suivant :

- Mise en route du dispositif dès le 1er mai avec une présence les samedis, dimanches et jours fériés jusqu'au 31 août.
- Présence d'un ASVP sur chaque barrage accompagné d'un contrôleur d'accès.
- Pendant l'intégralité de la saison, deux ASVP supplémentaires renforceront l'effectif de la Police Municipale pour les assister dans leurs tâches quotidiennes.

Les badges "accès calanques" sont reconduits également cette année avec l'ajout du numéro d'immatriculation sur le badge afin d'éviter les éventuelles fraudes.

La délivrance de ces derniers débutera courant avril 2011.

>> Quand l'installation des détecteurs de fumée devient une obligation

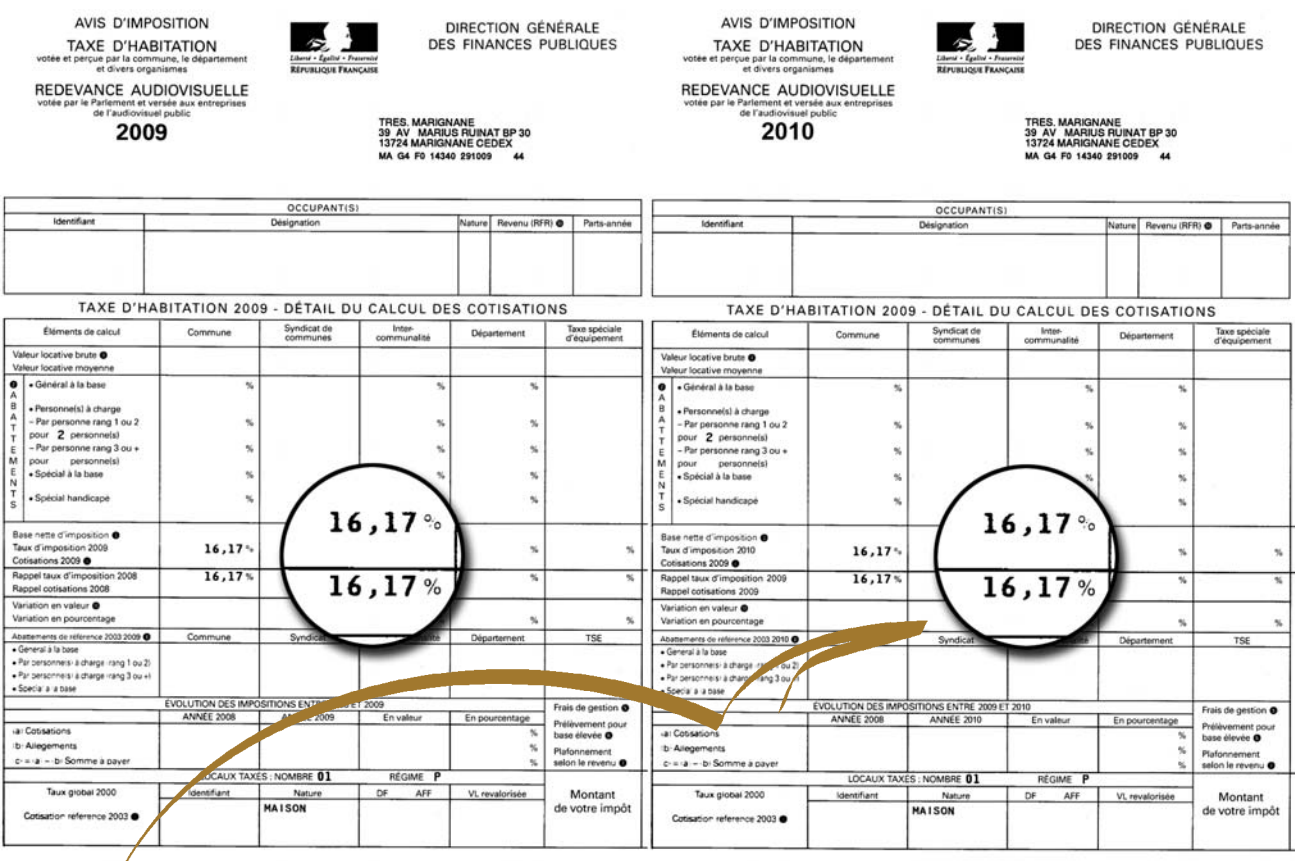
En France, un incendie d'habitation se déclare toutes les deux minutes en moyenne. Chaque année, environ 800 personnes y perdent la vie dont 70 % pendant leur sommeil. Notre commune n'est pas épargnée puisqu'il y a quelques mois nous avons eu à déplorer une victime dans les calanques.

La France était l'un des derniers pays occidentaux à ne pas avoir d'obligation d'installation de Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF).

Aujourd'hui, c'est chose faite : la loi a été définitivement adoptée et publiée au JO n°0058 du 10 mars 2010. Elle prévoit que chaque occupant, propriétaire ou locataire, dispose d'un délai de cinq ans à compter de la promulgation de la loi pour équiper son logement d'au moins un détecteur de fumée. L'occupant du logement devra veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil. Pour les locations saisonnières, les logements meublés, les logements de fonction et les foyers, l'installation et l'entretien du détecteur de fumée incomberont au propriétaire. Les prix varient de 10 à 150 euros mais dans tous les cas l'appareil devra respecter la norme européenne EN 14604 et porter le marquage CE. Si vous n'êtes pas encore équipés, pensez-y…

DOSSIER

Le Budget 2011



AVIS D'IMPOSITION
TAXE D'HABITATION
votée et perçue par la commune, le département et divers organismes
REDEVANCE AUDIOVISUELLE
votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public
2009

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

TRES. MARIGNANE
39 AV MARIUS RUINAT BP 30
13724 MARIGNANE CEDEX
MA G4 F0 14340 291009 44

OCCUPANT(S)

Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année

TAXE D'HABITATION 2009 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute Valeur locative moyenne					
ABATTEMENTS • Général à la base	%		%	%	
• Personne(s) à charge – Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personne(s)	%		%	%	
– Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	%		%	%	
• Spécial à la base	%		%	%	
• Spécial handicapé	%			%	
Base nette d'imposition Taux d'imposition 2009 Cotisations 2009	16,17 %			%	%
Rappel taux d'imposition 2008 Rappel cotisations 2008	16,17 %			%	%
Variation en valeur Variation en pourcentage				%	%
Abattements de référence 2003 2009	Commune	Syndicat		Département	TSE
• General à la base • Par personne(s) à charge rang 1 ou 2 • Par personne(s) à charge rang 3 ou + • Spécial à la base					

16,17 %
16,17 %

EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2009 ET 2009

	ANNÉE 2008	ANNÉE 2009	En valeur	En pourcentage
a) Cotisations				%
b) Allegements				%
c) = a) – b) Somme à payer				%

Frais de gestion
Prélèvement pour base élevée
Plafonnement selon le revenu

LOCAUX TAXES : NOMBRE 01 RÉGIME P

Taux global 2000	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée
Cotisation reference 2003		MAISON			

Montant de votre impôt

AVIS D'IMPOSITION
TAXE D'HABITATION
votée et perçue par la commune, le département et divers organismes
REDEVANCE AUDIOVISUELLE
votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public
2010

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

TRES. MARIGNANE
39 AV MARIUS RUINAT BP 30
13724 MARIGNANE CEDEX
MA G4 F0 14340 291009 44

OCCUPANT(S)

Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année

TAXE D'HABITATION 2009 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute Valeur locative moyenne					
ABATTEMENTS • Général à la base	%		%	%	
• Personne(s) à charge – Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personne(s)	%		%	%	
– Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	%		%	%	
• Spécial à la base	%		%	%	
• Spécial handicapé	%			%	
Base nette d'imposition Taux d'imposition 2010 Cotisations 2009	16,17 %			%	%
Rappel taux d'imposition 2009 Rappel cotisations 2009	16,17 %			%	%
Variation en valeur Variation en pourcentage				%	%
Abattements de référence 2003 2010		Syndicat		Département	TSE
• General à la base • Par personne(s) à charge rang 1 ou 2 • Par personne(s) à charge rang 3 ou + • Spécial à la base					

16,17 %
16,17 %

EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2009 ET 2010

	ANNÉE 2008	ANNÉE 2010	En valeur	En pourcentage
a) Cotisations				%
b) Allegements				%
c) = a) – b) Somme à payer				%

Frais de gestion
Prélèvement pour base élevée
Plafonnement selon le revenu

LOCAUX TAXES : NOMBRE 01 RÉGIME P

Taux global 2000	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée
Cotisation reference 2003		MAISON			

Montant de votre impôt

Les 3 taux de la commune restent identiques :

16,17 %

pour la taxe d'Habitation

29,45 %

pour la taxe sur le foncier bâti

35,91 %

pour le foncier non bâti

“Pour la troisième année consécutive, zéro % d'augmentation pour les trois taxes communales...”

Après plusieurs rendez-vous désormais traditionnels la municipalité vient d'adopter son Troisième budget ce jeudi 07 Avril. Un Budget qui a été mis en débat avec la population, réunions spécifiques budgétaires. Débat d'Orientation Budgétaire en Conseil Municipal et réunion publique sur les projets ont permis à chacun de vérifier d'une part la prise en compte de la majorité des demandes faites par les administrés, d'autre part l'état d'avancement des divers projets. Les décisions de travaux d'investissements et notamment les travaux de proximité ont fait l'objet d'échanges et chacun a pu s'exprimer sur les choix possibles. Dans un contexte d'incertitudes liées aux réformes et de gel annoncé de la Dotation Générale de Fonctionnement, notre commune continue à répondre aux besoins exprimés pour améliorer votre vie au quotidien avec un budget qui manifeste aussi la volonté municipale de tenir ses engagements du programme sur lequel elle s'est engagée pour la période 2008-2014. Ainsi pour assurer le bon fonctionnement des services, Ensuès La Redonne maintient en 2011 son effort au niveau de 2010 tout en stabilisant le niveau des trois taxes qui n'augmenteront pas pour la troisième année consécutive et maintient l'enveloppe consacrée aux associations. Bien sûr continuer à investir pour se doter des équipements nécessaires à tous, nécessite une politique de maitrise des divers coûts et de recherches d'économies dans les domaines tels que l'énergie, les consommables, … c'est ce que nous faisons. De même nous faisons appel au recours raisonnable à l'emprunt ce que vous pourrez constater avec les éléments qui figurent dans ce dossier et notamment les courbes d'encours de la dette et de l'annuité de la dette par habitant.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice Président le la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole



Hubert Macone, adjoint aux finances et au développement économique nous précise les grandes orientations qui ont prévalu à la constitution de l'exercice budgétaire 2011 :

"Pour rappel, dès le début de notre mandat, nous avions fait procéder à un audit financier et à un audit organisationnel. Ils ont fait apparaître que, si rien n'était fait, nous aurions connu rapidement un effet ciseau signifiant que les dépenses de la commune allaient dépasser les recettes avec toutes les conséquences que cela implique. Aujourd'hui, à mi-mandat, les résultats de clôture de l'exercice budgétaire 2010 démontrent que nous avons su inverser la tendance. Notre méthode repose sur quelques principes simples :

- Rationnaliser les dépenses de la commune, mettre en place une politique rigoureuse des marchés publics, afin de dégager de l'auto-financement.

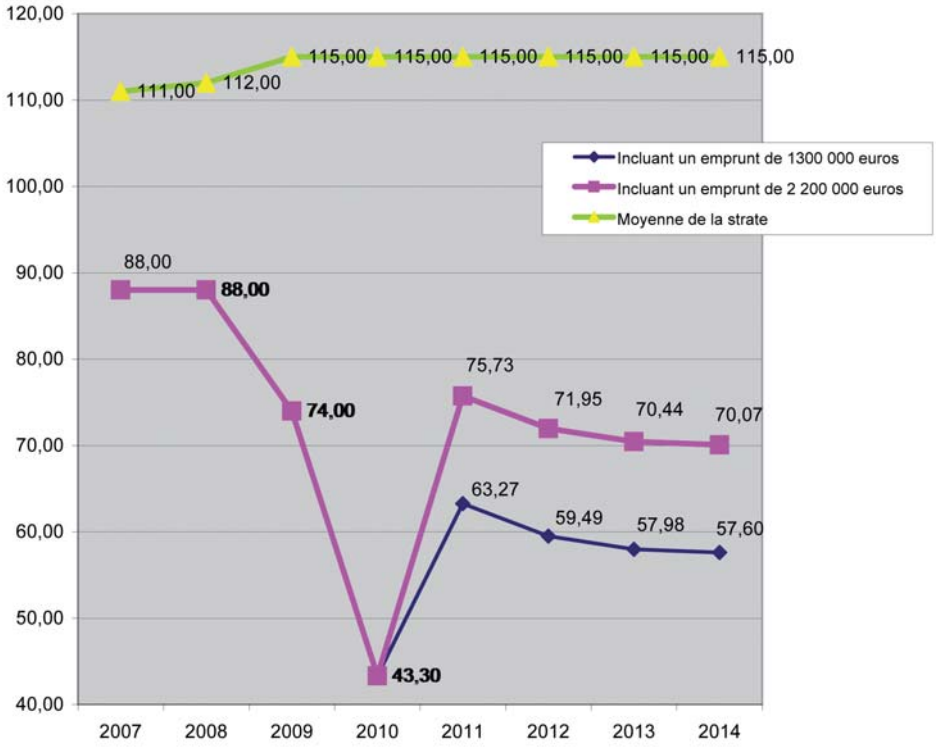
- Nous doter d'outils modernes de gestion avec la mise en place d'une comptabilité analytique

- Faire la chasse aux subventions en utilisant les partenariats avec les autres instituions que sont la CUM, le Département, la Région ou l'État.

- Élaborer un plan pluriannuel d'investissement qui permet à chaque ensuénen de voir quand et comment nous réalisons nos investissements.

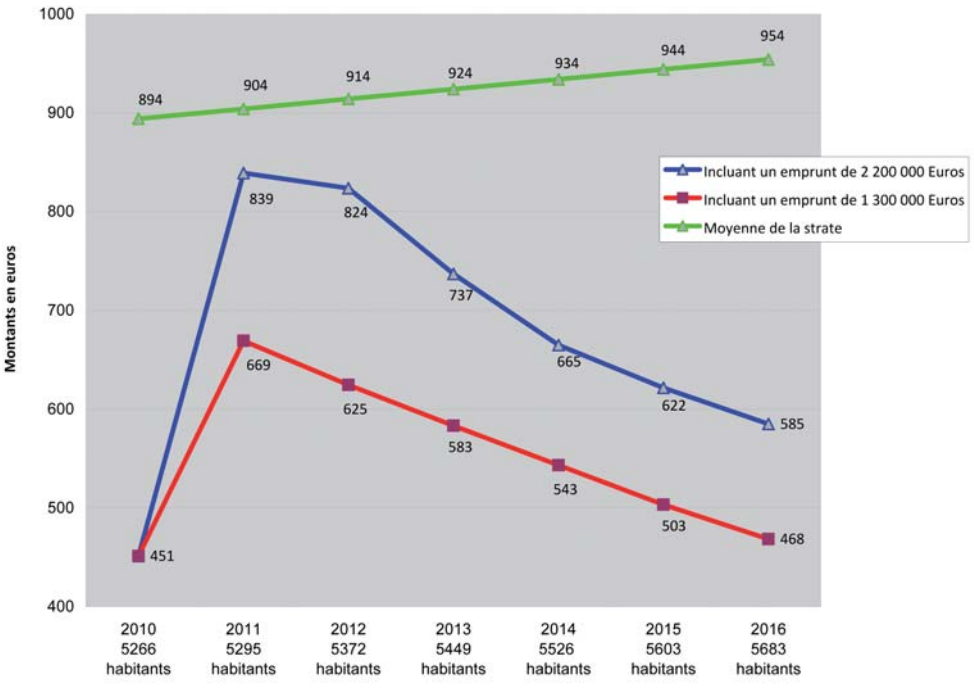
L'ensemble de ce dispositif nous permet d'envisager la réalisation de notre programme sans augmenter la part communale des impôts, tout en restant dans des ratios d'endettement par habitant bien inferieurs aux communes de la même strate et à celles du département. Enfin, je me dois aussi d'insister sur le fait que la transparence et la lisibilité sont d'autres valeurs auxquelles toute l'équipe municipale est très attachée. Elles permettent à tout citoyen de vérifier et contrôler tous ce que font les services financiers et celui des marchés public de notre collectivité."

Annuité de la dette par habitant en euros comprenant l'emprunt pour financer le CDDA



L'annuité de la dette, c'est la somme que la commune doit rembourser chaque année. Elle se situe malgré une réelle mise à niveau des équipements depuis 10 ans, bien en dessous de celle de la moyenne de la strate.

Encours de la dette par habitant



L'encours de la dette, directement lié aux montants des emprunts en cours et projeté avec le niveau de subventions obtenues à ce jour, donc appelé à évoluer, reste largement inférieur à la moyenne de la strate.

Plan Pluriannuel d'Investissement

	TOTAL	2010	2011	2012	2013	2014
INVESTISSEMENTS RÉCURRENTS	**769 000 €**	**160 000 €**	**159 000 €**	**150 000 €**	**150 000 €**	**150 000 €**
Informatique	150 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Mobiliers, matériels et vehicules	150 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Plantations	75 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Bâtiments communaux (réfections, façades, aggrandissements…)	375 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €
Acquisition d'ouvrages	19 000 €	10 000 €	9 000 €			
OPERATIONS NOUVELLES	**2760 000 €**	**520 000 €**	**450 000 €**	**720 000 €**	**710 000 €**	**360 000 €**
4 travaux de proximité par an	1710 000 €	270 000 €	360 000 €	360 000 €	360 000 €	360 000 €
Agrandissement de la cantine de l'école élémentaire	250 000 €	270 000 €				
rd point entrée de ville (pluvial + paysager)	160 000 €			160 000 €		
Réaménagement ancienne caserne (Etudes)	30 000 €		30 000 €			
Aménagement acoustique salle du conseil	30 000 €		30 000 €			
Acquisitions foncières (réserves foncières)	200 000 €			200 000 €		
Place des aires (pluvial + enfouissement réseaux + jardins)	300 000 €				300 000 €	
Terrain de foot synthétique (études)	50 000 €				50 000 €	
Diagnostic énergétique sur les batiments communaux (études)	30 000 €		30 000 €			
OPÉRATIONS DU CDDA	**6191 960 €**	**550 000 €**	**3061 960 €**	**1650 000 €**	**900 000 €**	
Création d'une salle de la culture et des festivités	4300 000 €	450 000 €	2350 000 €	1500 000 €		
Acquisitions foncières	200 000 €		200 000 €			
Création d'un Centre de Loisirs	1050 000 €			150 000 €	900 000 €	
Agrandissement Gymnase	611 960 €	100 000 €	511 960 €			
TOTAL INVESTISSEMENT	**9690 960 €**	**1230 000 €**	**3670 960 €**	**2520 000 €**	**1760 000 €**	**510 000 €**

Recettes (TTC)

	TOTAL	2010	2011	2012	2013	2014
Emprunts	1 656 000 €		756 000 €	200 000 €	700 000 €	
Subventions CDDA	2 587 460 €	300 794 €	1220 612 €	940 636 €	125 418 €	
Autres subventions Conseil Général (Travaux de proximité)	1 200 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €
Subvention État et Etablissements publics	54 350 €		54 350 €			
Vente de patrimoine	380 000 €		130 000 €	250 000 €		
Autofinancement (dont FCTVA)	3813 150 €	689 206 €	1269 998 €	889 364 €	694 582 €	270 000 €
TOTAL RECETTES	**9690 960 €**	**1230 000 €**	**3670 960 €**	**2520 000 €**	**1760 000 €**	**510 000 €**

Transparence et information sur le budget, notre volonté

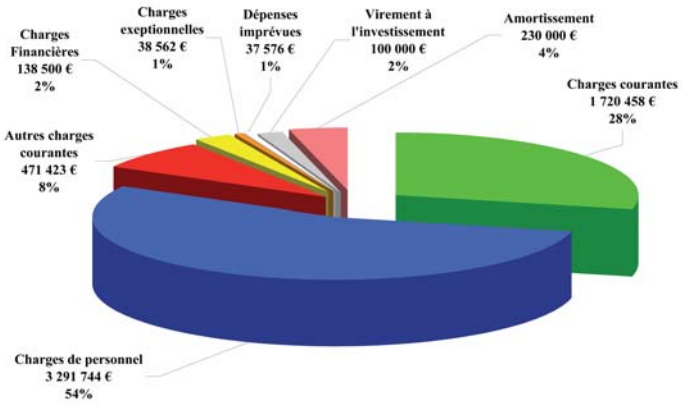
Notre engagement de transparence et d'information de toute la population sur notre politique municipale nous conduit naturellement à fournir ce dossier spécial budget annuellement afin que chacun puisse se faire sa propre opinion de la réalité de nos choix budgétaires et en quelque sorte savoir où passent les impôts qu'il paye… Les tableaux ci-contre détaillent donc les diverses opérations d'investissements de la commune pour les prochaines années. Vous pouvez le constater la politique volontaire d'investissement de notre commune est conforme aux besoins d'équipements nécessaires à une meilleure qualité de vie dans les domaines, culturel, festif, éducatif, sportif... Elle est aussi une volonté d'assurer l'entretien du patrimoine bâti qui ne l'a pas toujours été comme par exemple le bâtiment qui abrite la poste, ou les écoles… D'autre part nous investissons aussi pour préparer l'Avenir avec la pratique d'une politique foncière qui n'avait jamais été réellement entreprise jusqu'à ce jour. Les acquisitions de terrains permettront de réaliser par la suite des équipements mais aussi des logements, des bassins de rétention pour le pluvial, des parkings, des espaces jeux… Vous l'avez compris, nous préparons Ensuès de demain…



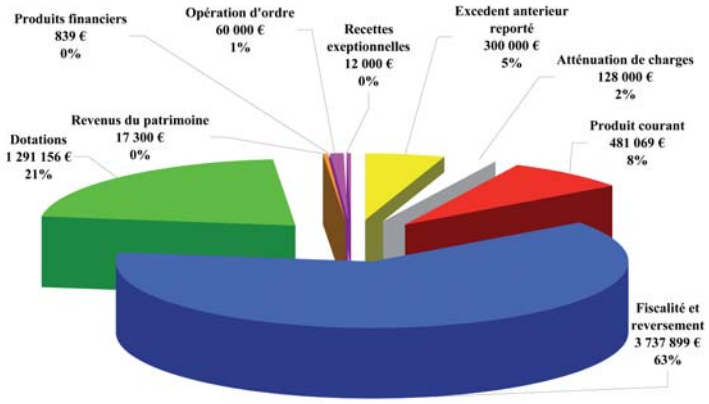
"Développer les services et les équipements sans augmenter les impôts des ménages, c'est possible, en maîtrisant les dépenses, en obtenant un bon niveau de subventions, et en ayant recours à l'emprunt de façon raisonnable..."

BUDGET 2011
11,1 millions d'euros au service des habitants

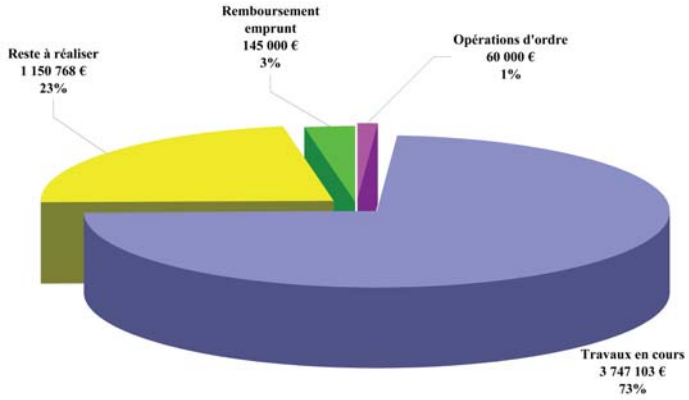
Dépenses de Fonctionnement



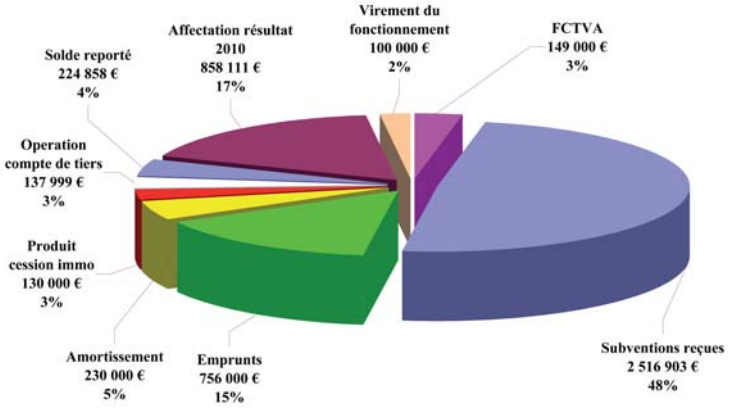
Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



Divers investissements décidés, pour un montant total de 160 700 €

- Renouvellement du parc informatique de la Mairie : ***30 000 €***
- Renouvellement des logiciels de comptabilité et de paie : ***24 000 €***
- Plantations et création d'espaces verts sur la commune : ***15 000 €***
- Étanchéité de la toiture/terrasse école maternelle : ***9 000 €***
- Remplacement de luminaires à l'école élémentaire : ***10 000 €***
- Acquisition de livres pour la bibliothèque : ***9 000 €***
- Aménagement du pluvial et mise en sécurité : ***15 000 €***
- Achat de mobilier pour le nouveau CCAS : ***6 800 €***
- Mise en sécurité de l'impasse des Cigales : ***6 600 €***
- Acquisition d'une structure de jeux pour la Crèche : ***5 600 €***
- Mise en sécurité du sol du parvis du gymnase : ***5 000 €***
- Entretien de la cour de l'école maternelle : ***5 000 €***
- Renouvellement du matériel pour les manifestations : ***4 100 €***
- Mise en place d'un poteau incendie (creux du loup) : ***3 800 €***
- Achat de mobilier pour la bibliothèque : ***3 000 €***
- Réfection jardinières et travaux sur Petit et Grand Méjean : ***3 700 €***
- Travaux sur le chemin du creux du loup : ***2 600 €***
- Achat de petit matériel pour la Police Municipale : ***2 600 €***
- Réfection de la fontaine du centre du village : ***2 400 €***
- Acquisition d'appareils photos : ***2 000 €***
- Achat de mobilier pour les services municipaux : ***2 000 €***
- Achat de matériel de pompage pour le CCFF : ***1 500 €***
- Achat de la signalétique pour l'école Maternelle : ***1 000 €***

Travaux de proximité

- Rénovation et amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux : ***90 000 €***
- Modernisation du mobilier urbain de communication : ***90 000 €***
- Mise en œuvre des préconisations sur l'accessibilité des bâtiments communaux : ***90 000 €***
- Réhabilitation du bâtiment et du parvis de La Poste : ***90 000 €***

>> Don d'organes : l'espoir d'une 2ème vie

L'association Espoir 13 et sa présidente Mme Maryse Blangero œuvrent depuis 2001 pour informer, sensibiliser et convaincre de l'utilité du don d'organes au niveau de notre département. Sur notre commune, cette démarche est déléguée à Marcelle Thery qui représente dignement l'association au contact des ensuéenens. Aujourd'hui, les derniers chiffres de malades en attente de greffe nous rappellent la nécessité de mobiliser le plus de donneurs possibles. Chaque année, plus de 11 000 personnes ont besoin d'une greffe d'organe pour continuer à vivre ou pour mieux vivre. Ce nombre augmente régulièrement du fait de l'allongement de la durée de vie mais aussi du fait d'un manque de greffons. Seulement 4000 personnes sont greffées annuellement et 260 malades décèdent faute de greffons. Pour rappel, en matière de don et de greffe d'organes, la loi Française prévoit que la volonté du défunt prime sur toutes les autres. Les trois grands principes de la loi de la Bioéthique sont le consentement, la gratuité du don et l'anonymat entre le donneur et le receveur. Mais faute d'en avoir parlé ensemble, des familles touchées par le deuil brutal d'un être cher se trouvent chaque année dans la situation difficile de décider au nom de leur proche. Autant de moments douloureux pour les parents, les amis. Notre choix peut donc sauver des vies. Une conférence est d'ailleurs programmée sur ce sujet mercredi 22 juin à 19h à Ensuès (salle du Conseil Municipal). En attendant, pour tout contact avec l'association Espoir 13 : Marcelle Thery au 04 42 45 97 14 ou par mail : dondorganes.espoir13@yahoo.fr ou encore au 06 09 09 63 84.



>> À la découverte du Sanda, la boxe pieds-poings chinoise

Le club de boxe chinoise d'Ensuès la Redonne - Sanda - compte aujourd'hui 25 licenciés adultes et 15 enfants et poursuit son développement. Grâce à l'expérience et la passion d'un entraineur, Marc Silvia, lui même combattant médaillé à plusieurs reprises, le club s'est progressivement constitué une équipe de combattants motivés, tant chez les adultes que chez les plus jeunes. Les élèves récoltent aujourd'hui le fruit de leur assiduité et de leurs efforts au cours des différentes compétitions auxquelles ils participent. Le 20 février dernier à Rognac, 6 combattants issus du club ont participé et récolté 2 médailles d'or qualificatives pour les épreuves nationales et 2 médailles de bronze. Le 27 février à Monaco, aux sélections pour les prochains championnats de France de sanda 2011 à Niort, 2 participants ont remportés l'or. Enfin, lors de l'inter-club régional du 6 mars qui se déroulait cette fois sur notre commune au gymnase A. Ricaud, c'est une équipe de 13 volontaires remontés et tenaces qui a brillé, résultat :
4 médailles d'or, 5 d'argent et 1 bronze. Avec 3 entrainements par semaine (le lundi 18h30 à 21h30 - le mercredi 19h à 20h - le vendredi 18h30 à 21h30) et un stage interclubs mensuel, les élèves y apprennent les diverses techniques sur lesquelles s'appuient le Sanda : boxe anglaise, coups de pieds, saisies, projections, stratégie de combat. Les entrainements incluent également du renforcement musculaire, du travail cardio, de l'endurance et des techniques de respiration. Ils sont enrichis d'autre part par un programme de self défense. Alors, si vous recherchez la pratique d'un sport complet, n'hésitez pas à prendre contact avec le club au 06 63 67 22 00.

>> Chloé : La peinture à la portée de tous !

Créée en 2005, CHLOE (Couleur Harmonie Lumière Ombre Ensuès) est une association de peintres amateurs qui propose des ateliers d'initiation et de perfectionnement. Du figuratif classique ... au contemporain décoratif, de l'huile à l'acrylique en passant par le dessin, l'aquarelle, le pastel ... les membres se proposent de partager les compétences de chacun, que vous soyez ou non débutant. La vocation de ces ateliers est d'initier et de perfectionner toute personne à la pratique de l'art pictural en utilisant toutes les techniques existantes et pour cela le groupe bénéficie 2 fois par mois de la présence d'une artiste professionnelle ayant de grandes qualités pédagogiques et qui leur permet de se perfectionner. Deux cours sont assurés à la "Maison pour Tous" tous les lundis et jeudis de 14h à 19h. N'hésitez pas à venir leur rendre visite lors de ces ateliers qui sont très conviviaux. Vous y serez bien accueillis. L'arrivée de nouveaux adhérents "enrichit" toujours le groupe. Vous pouvez aussi faire un essai parmi eux avant de vous inscrire. Pour toute information veuillez contacter la Présidente de l'association, Simone Carmeni au 06 20 94 70 79 ou gerard.carmeni@orange.fr.





>> La gestion de l'eau ne coule pas de source...

Régie, Délégation de Service Public, société d'économie mixte, Société Publique Locale ? Le débat sur les modalités de gestion de l'eau ne manque pas parmi les élus, toutes tendances confondues. Ainsi sur le territoire de la Communauté Urbaine de Marseille les contrats avec la SEM arrivent à échéance en 2012 et 2013 (suivant les communes) et il faudra bientôt se prononcer sur les choix de gestion à venir. Nos 3 élus à la CUM seront porteurs de ce que nous écrivions dans notre programme électoral "La remunicipalisation du service de l'eau sera étudiée".

C'est naturellement que nous nous inscrivons dans le débat pour aller dans ce sens à la Communauté Urbaine de Marseille. Bien entendu les études et les résultats comparatifs qui vont être réalisés nous aideront à la décision.

Notre volonté d'étudier la modification de la gestion de l'eau sur notre commune est dictée par plusieurs critères, celui du coût élevé malgré des bénéfices importants distribués aux actionnaires des sociétés délégataires, celui d'une qualité de la distribution souvent liée à un savoir faire exigeant une forte technologie, celui d'une amélioration de notre réseau de distribution dans tous les quartiers. Il est intéressant de noter que certains ont déjà choisi de gérer avec une société publique, (par exemple Brest Métropole Océane, Bordeaux, Grenoble et Paris….) qui est un nouvel outil voté au parlement en Mai 2010 permettant transparence des comptes, une maitrise des tarifs, une garantie d'un service de qualité et une baisse des tarifs à terme qui profitera aux familles et non aux entreprises.

Voilà, le débat est lancé et nous y participerons avec force afin de répondre au mieux à ce service de qualité et payé au juste prix pour nos administrés. Un groupe de travail s'est constitué au sein de la commission AGER (une agglomération Éco Responsable) sous l'impulsion du président de MPM afin d'étudier tous les modes de gestion qui s'offrent à notre communauté. Un audit est en cours qui a pour but d'aider les membres de la commission (Où siège Frédéric Ounanian pour notre commune) à appréhender les contraintes techniques, financières mais aussi juridiques des différents nouveaux systèmes de gestion proposés. La commission devra rendre ses conclusions pour fin 2011.

>> Calanque de Figuières : Renforcement de la digue.

Afin d'éviter la formation de brèches, des travaux de renforcement de la digue de la calanque de Figuières ont été réalisés par les services de la Communauté Urbaine. Cela a consisté à rajouter quelques blocs sur la partie basse de cette digue.

Transports : réouverture de la ligne C 12 entre Ensuès et Marignane

Depuis 2008, les habitants de la commune qui souhaitaient se rendre à Marignane par les transports en commun étaient dépourvus de solutions.

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a heureusement remis en service depuis le 1er mars, une ligne reliant Ensuès La Redonne à Marignane (en passant par Le Rove), tous les mardis et jeudis. Cette ligne traverse Marignane et facilite notamment l'accès à la clinique, aux services fiscaux ou encore au centre ville.

Voilà donc une bonne nouvelle qui va dans le sens d'une amélioration des transports interurbains du secteur de la Côte Bleue.

Tous les renseignement sur le site de la ville : www.mairie-ensues.fr ou sur simple demande à l'hôtel de ville.





>> La Police Municipale s'organise pour être plus efficace

Sous l'égide de son nouveau Chef de service, la Police Municipale prépare activement la nouvelle organisation avec notamment l'arrivée de la saison estivale. Pour rappel, l'équipe est composée de 5 agents), dont 4 agents titulaires : le chef de police, un brigadier, 2 agents et un agent ASVP assurant le remplacement d'un agent (actuellement en période d'essai de réorientation professionnelle). Vous avez pu le constater, un renouvellement de la majorité de l'équipe a été effectué en 2010 afin de permettre la mutation de plusieurs agents selon leur souhait que ce soit pour des raisons familiales ou pour satisfaire une promotion professionnelle dans une commune de plus grande importance. L'équipe dispose d'un véhicule équipé radio, de VTT, de postes radios portatifs. Notre Police Municipale fait aussi partie des rares communes Françaises qui sont armées, nos policiers sont équipés d'armes de 4ème catégorie revolver 38 spécial et régulièrement entraînés au stand de tir de Marignane.

« Notre ville fait partie des rares communes françaises à posséder une P.M. armée »

Avant l'été elle rejoindra les locaux de l'hôtel de ville dans le cadre du réaménagement de l'hôtel de ville qui permettra une nouvelle entrée côté parvis, un meilleur accueil des administrés et de meilleures conditions de travail des personnels. Le nouveau chef de poste arrivé en fin 2010, à la demande des élus, a travaillé à modifier l'organisation existante afin de la rendre toujours plus efficace au service de la population.

Cela est désormais chose faite avec une modification des horaires pour permettre une présence de notre Police Municipale sur des créneaux horaires jugés plus sensibles, avec notamment la possibilité d'effectuer des nocturnes de 19h à minuit selon les périodes et les circonstances. Les patrouilles fonctionneront par binôme à minima y compris le samedi matin. Ainsi, à Compter du 1er mars, le service de la police municipale fonctionne sur les horaires suivants :

- Du 1er janvier au 30 avril et du 1er septembre au 31 décembre, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h ainsi que le samedi de 7h à 12 h. Les services nocturnes de 19h à minuit seront planifiés à la demande.
- Du 1er mai au 31 août, du lundi au dimanche de 8h30 à 19h (période scolaire) ou de 9h à 19h (juillet-août).

D'autre part le rôle de la Police Municipale est aussi accentué dans la surveillance du respect du stationnement sur la commune (véhicules gênant le passage, véhicules "ventouses"…), la vérification du respect des règles d'urbanisme (affichage des permis…), mais aussi des tournées régulières dans tous les quartiers afin de déceler les anomalies diverses et d'être à l'écoute des administrés…

Le partenariat avec les forces de gendarmerie de Carry est aussi un point qui va évoluer grâce notamment à la relance de la convention de coordination et l'organisation d'initiatives conjointes. La brigade de gendarmerie qui recevait les Maires ce 24 Mars faisait état du bilan de 2010 qui est bon sur la Côte bleue et pour notre commune avec une baisse des vols avec violence de 50%, une baisse des vols avec effraction de 36,9 %, une baisse des vols à la roulotte (dans véhicules) de 25,6 %, une baisse des dégradations de 33,3 %, seuls les vols d'automobiles et de deux roues augmentent de 36,9% et 50 %. Un bon bilan 2010 avec toutefois des conditions météo qui ont aussi participé à ce résultat commentaient M. le Capitaine commandant la compagnie d'Istres.

« Bilan 2010 qui est bon pour la côte bleue et pour notre commune »

Une inquiétude partagée par tous les Maires à l'annonce de la disparition des brigades de Martigues et d'Istres sans autre renforcement de la brigade de carry. Il faut le préciser, les forces de ces deux brigades intervenaient de façon régulière sur nos secteurs tout au long de l'année. D'autre part l'État a décidé des baisses d'effectifs de gendarmerie à hauteur de 3000 militaires en 2011 de quoi craindre encore pour l'organisation de notre secteur.



>> Et si vous passiez à l'Éco-compostage !

Vous avez tous reçu dernièrement un courrier vous expliquant les modalités de fonctionnement d'un éco-composteur individuel. Ce nouveau service mis à votre disposition va dans le sens de la volonté de la Municipalité de mener une politique volontariste en matière d'écologie et de développement durable.
Diminution des tonnages de déchets enfouis, réduction du coût de collecte, constitution d'un apport organique gratuit et de grande valeur sont les atouts de cette technique naturelle. Le compostage est en effet un procédé naturel de dégradation des déchets fermentescibles, en un produit comparable à de l'humus appelé compost. Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de cuisine et de jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins en jardinage.
Sont concernés, l'ensemble des déchets verts, qu'ils soient de maison, de repas, ou de jardin. Pour assurer la réussite d'un bon compostage, il faut réunir des déchets de cuisine avec des déchets de jardin en variant la nature des déchets (sec et humide, vert et brun, azoté et carboné, fin et grossier) et les mélanger le mieux possible les uns avec les autres.
Afin de lancer cette opération, une réunion publique d'information s'est tenue le samedi 19 mars. Elle a permis à une centaine d'ensuénens présents de bénéficier des conseils et des explications des éco ambassadeurs de la Communauté Urbaine MPM sur l'utilisation de ce nouvel équipement. De très nombreuses questions ont été posées plus généralement sur le tri sélectif dans notre commune. Les réponses ont été apportées par les élus.
D'ailleurs, des agents spécialisés de la CUM MPM effectueront des visites à domicile afin de répondre à toutes vos interrogations. Pour les personnes âgés ou ne possédant pas un véhicule, le personnel de l'antenne emmènera gracieusement à domicile l'éco composteur et aidera la personne à le mettre en place. Toute demande de composteurs devra être formulée auprès de l'antenne CUM d'Ensuès la Redonne 04 42 44 23 61 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Il faudra simplement vous acquitter de la somme de 10 € (règlement auprès du Trésor Public) et de se munir d'un justificatif de domicile.
Saluons ce nouveau pas franchi vers l'incitation au tri sélectif sur notre territoire permettant de réduire les volumes de déchets et de préserver notre environnement.



Bernard Pichard, conseiller municipal en environnement, littoral et ports de plaisance, fait le point sur l'ensemble des démarches de la Municipalité qui sont tournées vers la préservation de notre environnement et la prise en compte de logiques liées au développement durable.

"L'équipe municipale s'était engagée en 2008 à équiper, quand cela était possible, les bâtiments communaux en énergie solaire, photovoltaïque. Aujourd'hui, cela devient réalité sur plusieurs projets. Nous avons installé du photovoltaïque sur le toit du nouveau réfectoire de l'école élémentaire. Nous avons doté la crèche d'un chauffe-eau solaire dans le cadre des travaux de réaménagement effectués l'an dernier. Nous avions aussi en projet d'équiper en photovoltaïque la salle de gym agrès qui va se construire en extension du gymnase. Cependant, après étude, il est apparu que son implantation géographique ne permettait pas de le faire, mais elle sera équipée d'un puits provençal. Par contre la réalisation de ce puits Provençal se justifie et est acté. C 'est la preuve que sur ces sujets, il nous faut bien peser les prises de décisions. Nous veillons aussi à ce que toutes les normes de type HQE (haute qualité environnementale) et BBC (Bâtiment Basse Consommation) accompagnent tous les projets de nouveaux bâtiments que nous menons. Parallèlement, nous travaillons aussi sur la réduction des déchets par la mise en place des containers Écotextile ou la mise à disposition récemment d'éco-composteurs (voir articles ci-contre). Je reste aussi très attentif à la qualité de l'eau et à la qualité de l'air sur notre commune. L'ensemble de ces préoccupations se doit d'être au cœur de notre action municipale".

>> Écotextile : Près de 15 tonnes de textiles usagés déjà récupérés !

Ne jetez plus vos vieux vêtements, venez les déposer dans les conteneurs installés à cet effet par la Société Écotextile Ces conteneur sont disposés sur le parking Robert Autès, sur celui du gymnase et sur la promenade de Chantegrive. Ils sont accessibles 24h/24. Après une année d'exploitation, un 1er bilan laisse apparaitre qu'entre février 2010 et janvier 2011, ces 3 containers ont permis de récolter 14,95 tonnes de textiles sur notre commune.
Cela concerne tous les vêtements (homme, femme, enfant), le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux), mais aussi les chaussures et les articles de maroquinerie. Sans frais pour la ville, Écotextile assure la valorisation de ces produits récupérés en leur donnant une deuxième vie. Une fois collectés, les textiles sont recyclés à plus de 80 %. Selon leur état, ils sont soit remis sur le marché, soit transformés en chiffons industriels, soit enfin transformés en fibres textiles qui seront utilisées par exemple comme isolant.
En participant à cette dynamique, chacun peut ainsi effectuer une bonne action en faveur du développement durable, pensez-y !

écotextile
Collecte de textiles usagés pour le recyclage

>> Près de 600 personnes rassemblées pour les Vœux à la population

La météo menaçante n'y a rien fait, la chaleur et la foule des grands jours étaient au rendez-vous dans le gymnase municipal pour les Vœux du Maire et du Conseil Municipal.
Un accueil chaleureux était fait à l'assistance et plus particulièrement aux quelques 120 nouveaux habitants qui ont pu découvrir la richesse de la vie de la commune en 2010 au travers d'un diaporama.



Une politique environnementale forte

"La question de l'environnement et du développement durable est essentielle, c'est le sens que la municipalité a souhaité donner au développement de notre ville avec un effort porté sur la mise en place de nouveaux équipements en matière d'économie d'énergie, comme nous nous y sommes engagés…" Toiture photovoltaïque incorporée à la salle de restauration de l'école élémentaire, un chauffe-eau solaire à la crèche, un point lumineux solaire au city stade, le relanternage de 130 points lumineux, une étude diagnostic énergie sur tous les bâtiments communaux… afin d'améliorer leur consommation d'énergie.

Un programme de logements dans le secteur des Coulins

"C'est notre devoir, celui des élus, après de longues années de néant dans ce domaine, d'engager un programme de logements et nous y travaillons avec acharnement depuis des mois…" Nous y travaillons et sommes sur le point de conclure un accord pour l'aménagement de cette zone de 8 hectares située entre l'école élémentaire et le village. Ce programme est envisagé sous forme de Plan d'Aménagement d'Ensemble, qui sera réalisé en deux tranches, ce qui permettra à la commune de bénéficier de participations pour financer les aménagements et équipements que cet apport de population va nécessiter.

Votre intervention a compté

"Nous vous avons sollicités avec la votation citoyenne, sur le changement de statut de la Poste et vous avez répondu rapidement et massivement…pour le maintien de ce service public…Grâce à votre intervention, OUI, votre vote a compté, notre bureau de poste d'Ensuès La Redonne est maintenu ouvert le samedi matin … contrairement à ce qui avait été décidé".

Principaux travaux et entretiens accomplis en 2010

Illustré par quelques images fortes sur grand écran, les thèmes forts et les réalisations marquantes ont été rappelés ; l'agrandissement de la salle de restauration de l'école élémentaire, "fini les prises de repas à plus de 13h00 dans un brouhaha… à la limite du supportable…"
L'agrandissement de la buanderie et la création d'un jardin à la crèche, la réfection de la toiture de l'église, la rénovation de trois courts de tennis…

Ensemble en 2011 nous allons beaucoup travailler, engager et concrétiser

L'entretien des voiries continuera dans tous les quartiers, l'aménagement de la Place des Aires débutera en fin d'année, le réaménagement de l'entrée de l'hôtel de ville, le déménagement des services sociaux et de son CCAS.

La requalification totale de l'entrée Ouest

"C'est avec beaucoup de plaisir que je vais ce soir vous présenter ce que sera la nouvelle entrée de notre ville en venant de Carry le Rouet ou de Marignane… dans les prochains mois et années".
La création d'un giratoire au carrefour du Rouet, l'agrandissement du cimetière communautaire, la mise en service du nouveau centre de secours, la création d'une salle de la culture et des festivités, la création de parking, la réfection du boulodrome, le déplacement de l'antenne de la CUM, l'aménagement d'une contre allée avec piste cyclable, une salle de gym agrès.

La cérémonie traditionnelle des vœux aux personnels s'est tenue début janvier à la Maison Pour Tous. Le personnel municipal mais aussi les agents de l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine et les représentants du Comité Feux et des pompiers ont été remerciés pour leur implication dans les résultats de l'année écoulée. M. le Maire, mais aussi M. Meggiato, le Directeur Général des Services, ont présenté les nouveaux directeurs de service et ont évoqué la préparation liée à la réorganisation des services dans les nouveaux locaux mis à leur disposition à l'issue des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville.



En conclusion, de vibrants remerciements adressés aux élus, au Directeur Général des Services, à l'attaché de Cabinet en charge de la communication et aux personnels qui œuvrent tous les jours pour fournir un service public de qualité.



>> La Saint Maur a fait le plein d'animations

La tradition des fêtes patronales de la Saint Maur perdure et se renouvelle. La programmation misait particulièrement cette année sur de nouvelles actions dédiées à la jeunesse et à la culture. Si les rendez-vous habituels sont toujours à l'honneur, l'édition 2011 s'est offert un véritable coup de jeune. Cette année, dès le samedi matin, plus de 70 enfants étaient conviés à participer à une chasse aux trésors dans les rues du village. Déguisés en pirates et en chercheurs d'or, nos petits explorateurs ont du déjouer toute une série d'énigmes tout au long de la matinée. Ils sont arrivés au gymnase applaudis par un public chaleureux. Chaque enfant a été récompensé grâce à la participation de nos sponsors, que nous remercions. En cette belle matinée, la compagnie Scènes d'Esprit nous a régalé avec l'œuvre de Marcel Pagnol dans sa version "ensuénenne".

On retiendra la scène de "Manon des Sources" plus vraie que nature dans le cadre du Parc des oliviers, ou encore la partie de cartes sur la terrasse du bar du Centre. L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance pop-corn et barbapapa autour des stands de jeux et des structures gonflables qui ont fait le bonheur des familles sur le parvis du gymnase.
Le soir, c'est Jean-Luc Lahaye qui a enflammé le cœur de tous ses fans avec un concert exceptionnel, pendant lequel il a dévoilé ses dernières compositions, mais aussi chanté les grands standards qui ont tant marqué nos années 80.
Conformément à sa réputation, l'artiste a démontré ses grandes qualités humaines en proposant au public une séance de dédicaces très appréciée. Pour l'anecdote, le lendemain, avant son départ pour Paris, il a tenu à venir saluer et remercier l'ensemble de l'organisation en toute simplicité.



Le dimanche, après l'apéro-concert mené de main de maître par l 'Orchestre Richard Gardet, la scène du gymnase accueillait le comique Éric Collado qui a proposé un spectacle drôle et tendre, savant mélange de théâtre, de rires, et d'émotions.
L'occasion pour ce marseillais de naissance de s'offrir un retour aux sources bien mérité. Nous tenions enfin à saluer l'amicale du personnel de la ville qui a géré dans la joie et la bonne humeur la buvette du gymnase pendant ce grand week-end. Rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles aventures.

>> La condition féminine au cœur de la Journée de la Femme

Dans le cadre de la Journée de la Femme, la municipalité et son service culture a organisé une action autour de la condition féminine, avec une conférence sur la situation des femmes, et notamment dans notre pays. Cet état des lieux a révélé une part des difficultés et des discriminations qu'elles rencontrent tant sur le plan familial, que social, professionnel ou économique. Et parce que cette Journée, 101 ans après sa création, se veut avant tout contestataire, au-delà des clichés habituels sur le féminisme, il apparaît qu'il n'est pas inutile, une fois par an, de se pencher, sur la condition des femmes et d'évaluer le long chemin qui reste à parcourir pour qu'elles puissent un jour atteindre l'égalité avec les hommes au niveau sociétal.



Cette action a permis également de proposer la dernière création d'Edmonde Franchi, auteure et comédienne du spectacle "cœur à prendre". Une pièce sur la difficulté d'être seule, quand on est une femme et quand on a dépassé la cinquantaine, constat d'une réalité partagée par des milliers de femmes souffrant de solitude. Cette formidable artiste a su transporter son auditoire " très réactif " dans des instants particulièrement drôles et gais mais également très profonds et empreints de sensibilité.

>> Un Printemps des Poètes en vers, en prose et en grande forme !

C'est avec un subtil mélange, que le thème du printemps des poètes 2011 "d'infinis paysages" ainsi que la semaine de la langue française sur la solidarité ont été abordés lors des ateliers d'écriture proposés aux élèves de l'école primaire.
D'ailleurs, le samedi 19 mars à la bibliothèque, les parents ont découvert et entendu les travaux réalisés par leurs enfants, comme le conte "des merveilleux secrets de Rapidella", ou encore "Marion au grand cœur", tous ont raconté à leur manière l'importance de la solidarité et comment il la percevait. Chaque enfant s'est beaucoup amusé à se donner un nom d'auteur et à déclamer leurs proses. Puis dans un autre registre, nous avons feuilleté les livrets de cuisine qui décrivaient différentes recettes de famille autour d'un pays ou d'une région d'origine, nos petits marmitons avaient chacun un nom de chef plutôt original, et nous avons savouré au travers des mots, un tiramisu, une tartiflette, ou encore un succulent riz au lait.
Nicole Faure a souligné, qu'elle a découvert de véritables talents d'écriture, dont voici un extrait :
Le poète
Le poète illumine les enfants,
Le poète fait des rimes avec les mots,
Le poète court chercher le lointain,
Le poète cherche le destin.
Le poète ne récite pas l'horreur,
Car la peur demeure.
Thomas Théo.





>> La salle des festivités et de la culture se dévoile

Forte de son engagement de transparence dans la conduite de ses grands projets, la Municipalité d'Ensuès a mis en place depuis quelques mois des commissions extra-municipales dans lesquelles élus, personnel municipal, représentants des associations et personnes qualifiées participent à l'élaboration de ce futur équipement de la ville. En ce qui concerne le projet de création de la salle des festivités et de la culture, la Société IOSIS Conseil désignée pour assurer l'assistance de la maîtrise d'ouvrage pour la conduite de l'opération a lancé un concours d'architecte fin 2010. Près de 65 cabinets d'architecte ont alors manifesté leur intérêt pour le projet. Par la suite, un jury, composé d'élus de la majorité et des minorités ainsi que d'architectes et de personnes qualifiées dans ce domaine, s'est réuni le 13 janvier dernier afin de désigner 3 candidats. Ces derniers ont remis leur proposition le 15 mars. Ensuite une commission technique désignée par le maître d'ouvrage a procédé à l'analyse des offres, sur le plan architectural, fonctionnel et technique et a remis son avis aux membres du jury. Lesquels se sont réunis à nouveau le 1er avril pour la désignation du candidat définitif dont vous pouvez découvrir les premières esquisses en une de ce numéro d'Empreintes. C'est donc le projet du cabinet bauA (Bureau Architectes Urbanistes Associés) qui a été sélectionné pour ses qualités urbanistiques, architecturales, fonctionnelles, scénographiques et environnementales. Nous vous rappelons que les comptes-rendus des commissions extra-municipales sont accessibles sur le site internet de la ville wwww.mairie-ensues.fr dans la rubrique "Votre Mairie".

>> Lire et faire lire avec le Camion des Mots

L'autre initiative de ce Printemps des Poètes a permis une visite du "Camion des mots". Ce drôle d'engin pas comme les autres sillonne les routes de France pour aller à la rencontre des enfants scolarisés. Accompagnés de leur professeur, les élèves de l'école élémentaire ont participé à une animation pédagogique sur des ordinateurs dans cet imposant camion. Après avoir écouté les consignes données par le responsable, les enfants se lancent dans le jeu. C'est parti pour 25 minutes de questions sur la grammaire, la conjugaison, la lecture, l'orthographe et le vocabulaire. Deux d'entres eux, perplexes, réfléchissent à la réponse de la question 16 :
"Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler" dont il faut trouver la signification. Après quelques instants, la réponse fuse : "Mais oui c'est ça : ça veut dire qu'il faut réfléchir avant de parler !". .
Les trente minutes sont passées, le score individuel et celui de la classe sont affichés et largement commentés par tous.
Rendez-vous l'an prochain pour un Printemps des Poètes qui se déroulera du 5 au 18 mars sur le thème “enfances”.

>> Un Forum emploi consacré aux actifs de plus de 50 ans

Le Défi pour l'emploi & La Municipalité d'Ensuès la Redonne, organisent le Mardi 17 mai 2011, de 9h à 16 h au gymnase, un Forum Emploi dédié aux problématiques de l'emploi des personnes au delà de 50 ans.
Les thèmes abordés concerneront aussi bien la vie quotidienne que les services à la personne et la citoyenneté.
Les Partenaires associés sont le PLIE, Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi, l'AFPA, le GRETA, Méderic Malakoff, la CRAM, l'Entraide 13, les Tamalous, le Secours Populaire, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, le LIONS Club, le Club du Rotary, et l'association Graines de Soleil.

>> Une journée pour tous les amateurs de "bon goût"

Samedi 28 mai, nous vous invitons à fêter le goût sous toutes ses formes.
- Dans le cadre d'ateliers de cuisine avec une séance de préparation de succulents desserts en compagnie d'un chef cuisinier. (Cuisine centrale de l'école maternelle de 8h à 12h).
- Autour d'un goûter qui associe la littérature, plus précisément le conte, et la gourmandise. Un spectacle sous forme de goûter-conté vous est proposé autour des saveurs du chocolat. Il est proposé par Clément Goguillot et s'adresse aussi bien aux petits qu'aux grands. Rendez-vous pour cela au foyer socio-culturel à 16h30.
- N'hésitez pas également à venir visiter l'exposition "voyage autour du goût" qui vous invite à une escale vers la perception des saveurs et qui retrace leurs origines. Elle sera visible à la bibliothèque, du 17 au 28 mai - Tarifs :
- Atelier cuisine (4 h) : 30 € / personne
- Spectacle (à partir de 5 ans) : Tarif unique : 4 €.
Inscriptions auprès de Laurence au 04 42 44 88 88



>> Une conférence sur le don d'organes

L'association Espoir 13, Association pour la promotion du don d'organes de tissus et de moelle osseuse créée il y a bientôt 20 ans, a pour mission essentielle d'informer sur ce qu'est un don d'organes. Sa présidente Maryse Blangéro, s'est associée avec Marcelle Thery, correspondante sur notre commune, et la Municipalité pour proposer une conférence / débat lors de la journée nationale des Dons d'organes le mercredi 22 juin 2011 à partir de 19 h, dans la salle du Conseil Municipal, en présence de professeurs, de donneurs et de receveurs afin d'entendre leur témoignage. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

>> Ensuès soigne l'accueil de ses nouveaux habitants

Bienvenue chez vous ! La Municipalité invite les nouveaux installés sur notre commune à venir rencontrer ses élus lors d'une cérémonie d'accueil qui se déroulera samedi 7 mai à 11h dans la salle des mariages rénovée et réaménagée suite aux récents travaux de l'hôtel de ville. Elle leur propose un moment privilégié qui leur permettra de faire plus amples connaissances de la commune, de ses services et des activités qu'ils pourront pratiquer dans leur nouvel environnement. Un petit cadeau de bienvenue leur sera offert en clôture de cérémonie autour du verre de l'amitié.
(Si ce n'est pas déjà le cas, n'hésitez-pas à vous faire connaître auprès de Guillaume GARCIA au 04 42 44 88 88).

>> "Notre terroir en action", 2ème édition

Le Rotary Carry Côte Bleue organise pour la 2ème année sur notre commune son grand marché paysan. Rendez-vous le dimanche 26 juin sur le boulodrome de 9h30 à 19h pour profiter des dégustations, des animations et de la vente de nombreux produits de grande qualité qui font honneur à notre terroir.

>> Calanques propres, rendez-vous le samedi 4 juin !

La 9ème édition de l'opération calanques propres se déroulera le samedi 4 juin.
Pour débuter cette grande journée éco-citoyenne nous vous donnons rendez vous dés 9h dans une de nos 5 calanques . La matinée sera consacrée au ramassage des macros déchets déposés pendant l'hiver sur notre littoral.
L'an passé ce ne sont pas moins de 45 m³ de déchets sous marins mais aussi terrestres qui ont pu être récoltés grâce à l'action conjuguée de 450 participants. Une navette depuis le Port de la Redonne vous transportera jusqu'à la calanque des Anthenors. Un apéritif sera ensuite offert aux participants à l'occasion duquel une invitation pour la soirée festive vous sera remise. Le soir même au gymnase, les participants pourront déguster une paella géante et profiter de la bonne ambiance latino et country assurée par JC Vibrations et ses danseuses…
Au cours de cette soirée nous récompenserons les personnes qui auront ramassé l'objet le plus insolite.



AVRIL

DIMANCHE 17
Repas dansant des Séniors au gymnase

DU 18 AU 22
- Stage de Danse organisé par Le masque et le chausson
- Stage de danse de l'association Impact
- Stage de Hand Ball au Gymnase
- Stage de Judo au Dojo
- Stage de gymnastique au Gymnase

DU 26 AU 29
- Stage de Hand Ball au Gymnase
- Stage de Gymnastique au Gymnase

DU 26 AU 30
Stage de Danse organise par “le Masque et le Chausson”

MAI

SAMEDI 7
11 h : Accueil des nouveaux arrivants à l'Hôtel de Ville
21h : Concert Gospel à l’Église Saint Maur

DIMANCHE 8
Commémoration du 8 Mai

VENDREDI 13
Collecte de Don du sang au Foyer Socioculturel

SAMEDI 14
Concours de pétanque au boulodrome *

DIMANCHE 15
Tournoi Hand Ball loisirs

MARDI 17
9 h-16 h : Forum emploi Séniors au gymnase

DU 17 AU 28
Exposition "Voyage autour du goût" à la Bibliothèque

SAMEDI 21
Baptême de l'école maternelle

DIMANCHE 22
- Vide Grenier au Boulodrome
- Tournoi de Hand loisirs au gymnase

SAMEDI 28
9 h : Atelier de cuisine à la cuisine centrale de l'école maternelle (sur inscriptions uniquement)
16h30 : Goûter conté au foyer socioculturel
Concours de pétanque au boulodrome*

JUIN

SAMEDI 4
Opération Calanques propres

JEUDI 9
Conseil Municipal à 18h30 à l'hôtel de ville

JUIN

VENDREDI 17
Kermesse des écoles au boulodrome

SAMEDI 18
- Commémoration du 18 juin sur la place des Martyrs
- Comédie Musicale par Troc Services au gymnase

DIMANCHE 19
Gala de danse de l'association le masque et le chausson au gymnase

MARDI 21
Fête de la Musique au Boulodrome

MERCREDI 22
19 h : Conférence sur le don d'organes dans la salle du Conseil Municipal

DU 22 AU 26
Fête du foyer rural au Foyer Socioculturel

VENDREDI 24
Spectacle de danse de fin d'année de l'association IMPACT au Gymnase

SAMEDI 25
- Fête de fin de saison de la gymnastique au gymnase
- Concours de pétanque au boulodrome *

JUILLET

SAMEDI 2
Fête de fin de saison du Koala volley Ball

DIMANCHE 3
Concours de pétanque organisé par Ensuès Autrement au boulodrome

DU 4 AU 8
Stage de Hand Ball au gymnase

SAMEDI 9
- Concours de pétanque au boulodrome*

DU 11 AU 15
Stage de judo au Dojo

MERCREDI 13
Bal de la fête nationale sur le parvis de l'hôtel de ville

JEUDI 14
Commémoration de la fête nationale

SAMEDI 16
Concours de pétanque au boulodrome*

DU 22 AU 24
Ensuès'tival au gymnase :
- Vendredi 22 // tribute U2
- Samedi 23 // Margaux Simone
- Dimanche 24 // Wally

SAMEDI 23
- Concours de pétanque au boulodrome*
- Collecte du don du sang

** Par l'association Droit au Bouchon*

>> Nouvel institut de beauté à Ensuès

L'Oasis a ouvert ses portes au centre commercial des 13 Saouques (à côté de la laverie). Séverine vous y accueille dans une ambiance zen et vous y propose des soins relaxants aux huiles essentielles, des massages californiens, de la luminothérapie, des soins sauna et des forfaits bien-être à prix très doux. À noter que ces prestations sont strictement réservées à une clientèle féminine et uniquement sur réservation par téléphone au 06 11 09 16 31.
L'Oasis est ouvert du lundi au vendredi à partir de 17h30 et le samedi toute la journée.



>> Du nouveau chez les médecins généralistes

Depuis le 1er janvier, le docteur Francis Fiorentini a laissé sa place au docteur Marie-José Casanave, médecin généraliste adultes et enfants, spécialisé dans la médecine du sport, la méso-thérapie et la sophrologie. Son cabinet situé 26 Rue Hélène Boucher est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, et le samedi uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 42 44 84 00.

>> Un des premiers mariages dans la nouvelle salle de l'hôtel de ville

"Didier et Dominique ont eu l'honneur de célébrer leur union dans la nouvelle salle des Mariages récemment modifiée dans le cadre des travaux de réaménagement de l'entrée de l'hôtel de ville. Aux côtés de leurs 2 fils, Florent et Sébastien, ils ont choisi de se dire oui après plus de 30 ans de vie commune. Et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans cette nouvelle vie de couple "officielle".



>> Fin de mission pour les agents recenseurs

Pendant plusieurs semaines l'équipe d'agents recenseurs, coordonnée par Françoise de Langen a réalisé avec rigueur cette mission pas toujours facile. M. le Maire a souhaité les remercier en réunissant toute l'équipe autour du verre de l'amitié et saluer Françoise qui assurait sa dernière mission municipale pour une retraite bien méritée. Merci à l'équipe et aussi aux administrés qui les ont accueilli et ont pris le temps de répondre à cette enquête.



NAISSANCES

16/12 Zied TRAD
29/12 Lina FARES-ROSSAYSSI

06/01 Alexy CANE
11/01 Aimery LONGERINAS
22/01 Léna SANTIAGO

12/02 Lisandru NIELLINI
23/02 Juliette MARC
23/02 Robin PETIT
26/02 Charlotte MOTA

02/03 Fabio TESTELIN
16/03 Sacha RANC
19/03 Julia TISNE
26/03 Candice DOSSETTO

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparait pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.



Charlotte



Sacha



Candice

MARIAGES

19/03 DOGLIANI Denis / GIROUTRU Nicole

02/04 ALARCON Didier / COURBOT Dominique

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

16/09 Gabriel LAPLANE

22/12 Florinda MARTINEZ

05/02 Simonne AUBERT

01/03 Antoine FARRUGIA
12/03 Stéphane DERIO
28/03 Hélène DASSA

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

“Le lourd message des urnes en ces dimanches de mars…”

À Ensuès La Redonne, comme partout , le message sorti des urnes est fort d'enseignement. Après un 1er tour où l'abstention est le plus grand vainqueur, avec le record pour notre commune de près de 60 %, le deuxième tour a vu une meilleure participation de près de 10 % supplémentaires.

Résultats du 2eme tour 27 Mars 2011		
Exprimés	1935	50,46 %
CUPOLATI (FN)	816	43,67 %
BURRONI (PS)	1091	56,38 %

Ce n'est pas pour rien si un électeur sur deux a choisi de ne pas se déplacer ou si près de 44 % ont choisi un candidat qu'ils ne connaissaient même pas pour des élections qui restent tout de même locales.

C'est certainement un signe du climat politique, celui de la situation internationale diront certains. Mais n'est-ce pas aussi une sanction à ceux qui ne tiennent pas leurs promesses ? L'urgence est à répondre aux attentes, aux besoins, aux préoccupations, au-delà de l'annonce de programmes il faudra que leur mise en œuvre soit crédible et réalité, c'est ce que nous faisons à Ensuès, à notre échelle… en associant la population.

Michel Illac

Pour information, le résultat de mars 2004

Exprimés	2351	68,30 %
FARACI (FN)	510	21,69 %
GUARINO (UMP)	707	30,07 %
BURRONI (PS)	1134	48,23 %

"Gauche plurielle - Société civile"

Ça n'arrive pas qu'aux autres

Les terribles épreuves du Japon doivent permettre de tirer des enseignements et poser les bonnes questions. Si les catastrophes naturelles sont inévitables, les risques sont-ils bien identifiés et évalués ? À-t'on tout mis en œuvre pour en limiter les effets ? La population est-elle bien préparée ? Les pouvoirs publics ont-ils des plans de gestion de crise adaptés ?

En France, nous avons connu des événements climatiques meurtriers : canicule, inondations, tempêtes. À Ensuès la Redonne nous ne sommes pas à l'abri. L'incendie est un risque sérieux. Souvenez-vous l'épisode neigeux de 2007. A-t'on tiré les enseignements de la désorganisation qui a suivi ? Routes encombrées, pannes de courant, commerces fermés, personnes isolées.

Heureusement grâce au Conseil Général et à la municipalité précédente, la nouvelle caserne de pompiers est à Ensuès.

Mais si une catastrophe nous touche, quelles sont les consignes à suivre ? Comment communiquer sans courant et sans téléphone ? Les personnes seules, âgées, isolées sont-elles identifiées ? Saurait-on mobiliser les habitants et organiser la solidarité en renfort des Secours ?

Force est d'admettre que non ! Si une catastrophe survenait, nous serions aussi démunis et désorganisés. En commission Sécurité, nous avons proposé sans succès la révision et la publication du plan d'urgence élaboré par l'ancienne municipalité. Nous attendons action et responsabilité de l'équipe actuelle. Nous demandons que le débat soit ouvert, que la population y soit associée et qu'une commission soit constituée pour définir et faire appliquer un Plan d'Urgence si nous en avions besoin.

Groupe d'opposition "Confiance en l'Avenir"

Nous avons manifesté à maintes reprises notre désapprobation face à l'utilisation des budgets sur notre commune.

Pour démarrer les futurs projets, la nouvelle municipalité va lancer des emprunts gigantesques que les contribuables auront à rembourser dès 2014, au lendemain des prochaines élections municipales.

Nous avons été surpris de constater que la majorité municipale avait négocié et approuvé des emprunts à montants et taux variables auprès d'un organisme bancaire, ce qui peut nous réserver quelques surprises. Parmi les projets envisagés, certains sont soit contestables, trop coûteux, insuffisamment étudiés ou ne revêtent pas un caractère d'urgence. Nous pensons également que ce n'est pas une obligation de tout faire payer aux concitoyens et que certains équipements peuvent être financés et gérés par des fonds privés.

Les ressources qui alimentent le budget communal sont restreintes, c'est pourquoi les choix doivent être drastiques et calculés au plus près. Il n'est pas essentiel pour un Maire d'avoir une farouche volonté de graver son nom dans la pierre ou le béton d'un quelconque projet pour marquer son passage. Pour toutes ces raisons, nous sommes donc en désaccord avec certaines affectations budgétaires qui sont utilisées au détriment de ce qu'un grand nombre de nos concitoyens demandent, tel, entre autres, que la sécurité des biens et des personnes qui est l'un des premiers devoirs du Maire en place.

Ne soyez donc pas étonné d'apprendre que nous n'approuverons pas le budget 2011, puisque le choix politique de notre Maire prime toujours sur les suggestions que nous lui faisons.

Roger Barrachin


Les 22, 23 et 24 Juillet
ENSUES'TIVAL
Vendredi 21 h
POP SINGS U2
Musique de légende
Samedi 21 h
Margaux SIMONE
Chanson nouvelle scène
Dimanche 18 h
WALLY
Humour
virada
maritima
RADIO